

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—E.—U., \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIII.

No. 39.

JEUDI, 28 SEPTEMBRE 1882

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

AUX ABONNÉS

L'Administration prie respectueusement tous ses abonnés des villes et des campagnes, principalement les retardataires, de payer ce qu'ils doivent pour leur abonnement. De longs délais ont été accordés. Il est impossible d'en accorder d'autres. Cet avis peut être considéré comme le dernier.

AVIS

L'administration de *L'Opinion Publique* fait appel aux abonnés retardataires et les prie de payer ce qu'ils doivent dans le plus bref délai. Elle regretterait d'user de sévérité à l'égard de ceux qui ne répondraient pas à cet appel. Les améliorations qui ont été faites à ce journal ont demandé et demandent tous les jours beaucoup de dépenses. Les abonnés en tiendront compte à l'Administration, elle ose l'espérer.

L'Opinion Publique est une publication nationale qui mérite d'être encouragée. Ses nouveaux propriétaires feront tous les efforts possibles pour répondre au désir de tous ceux qui leur donneront leur patronage. Rien n'est changé quant aux conditions d'abonnement : Pour le Canada, \$3.00 par an ; pour les Etats-Unis, \$3.50.

S'adresser à la CIE LITHOGRAPHIQUE BURLAND, Bureaux de *L'Opinion Publique*, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

GLADSTONE, WOLSELEY ET DUFFERIN

Elle s'est bien simplifiée la question égyptienne qui paraissait, il y a quelques semaines, aussi embrouillée, aussi impénétrable que les hiéroglyphes qui couvrent les vieux monuments contemporains des Pharaons. Il a suffi de quelques livres de poudre brûlée à propos pour dissiper les nuages. Arabi Pacha est prisonnier, le prophète du Soudan a repris la route du désert avec ses hordes noires, et l'Angleterre s'est acquis un prestige qui rachète amplement ses échecs au Cap de Bonne-Espérance. On avait cependant vivement critiqué le général Wolseley. La presse l'accusait de lenteur ; ces impitoyables journalistes qui tranchent tous les nœuds gordiens avec leur plume, qui ne voient de difficultés insurmontables nulle part, étaient en train de le démolir, lorsque le coup porté à Tel-el-Kébir est venu les surprendre autant que les Egyptiens eux-mêmes. Le général Wolseley n'est peut-être pas un foudre de guerre, mais, sans faire de bruit, sans prononcer de harangues dans le genre de : "Soldats, du haut de ces pyramides quarante siècles vous contemplent," il s'est avancé avec une prudence qui vaut parfois le génie, et avec une armée inférieure en nombre à celle d'Arabi il a soudain écrasé la révolte et rendu un grand service à sa patrie.

Depuis le commencement de cet imbroglio égyptien, la politique anglaise, lente d'abord à se dessiner, poursuivit avec une vigueur qui lui a valu le respect de l'Europe, un but qu'elle a enfin heureusement atteint. Elle a été intrépide où la France s'est compromise par ses tâtonnements et enfin par sa retraite précipitée, conséquence, hélas ! de sa position en Europe. Les deux pays ont changé de rôle : la *furia francese* a passé le détroit, et le flegme britannique s'est installé à Paris.

L'Angleterre n'a pas seulement agi avec vigueur ; elle a appelé l'habileté à son secours. Elle a réparé ses erreurs des premiers jours alors que M. Gladstone s'im-

aginait que la diplomatie pouvait avoir raison de cette difficulté. Pendant que l'amiral Seymour menaçait Alexandrie, lord Dufferin mettait en œuvre toutes les ressources de son esprit si souple, feignant de vouloir une solution pacifique par l'entremise de la Turquie. Trois mois durant, il a négocié d'une part avec le Sultan et de l'autre avec les représentants des grandes puissances réunis en conférence. Ce qu'il lui a fallu d'empire sur lui-même pour ne pas rompre avec la tortueuse et insaisissable diplomatie orientale, personne ne saurait s'en faire une idée ! Il a accompli le plus grand exercice de patience connu. Sans se rebuter jamais, il apprenait chaque matin que la nuit avait détruit une partie du travail de la veille, et cela, avec la conviction que le Turc traînait les négociations en longueur à seule fin de faire naître quelque complication européenne qui éloignerait les Anglais de l'Egypte. Lord Granville, qui connaît la diplomatie orientale, n'avait guère compté sur un succès à Constantinople, et il avait mis deux cordes à son arc : les troupes anglaises se sont embarquées pour l'Egypte tout comme si les négociations ne devaient pas aboutir. La politique est l'art de savoir et de prévoir. Lord Granville s'est montré grand politique ; il a su que la diplomatie échouerait et il a prévu que le canon trancherait la question plus tôt que la diplomatie.

L'affaire était des plus épineuses, il faut bien en convenir. Lord Dufferin avait à déjouer les intrigues de la Turquie d'une part et de l'autre à rassurer ses collègues de la conférence sur les intentions de l'Angleterre. La Turquie feignait de partager toutes les vues de l'Angleterre sur l'odieuse conduite d'Arabi, sur les droits du Khédive, sur les droits de l'Angleterre en Egypte, mais nul n'ignorait au fond qu'elle aurait pris un plaisir extrême à tout le mal qui aurait pu arriver à l'Angleterre. Ses sympathies pour Arabi ne faisaient mystère pour qui que ce soit et tout le monde savait que lorsque Lord Dufferin l'amenait à le proclamer rebelle, la Turquie jouait tout simplement une comédie dont personne n'était dupe et Arabi moins que tout autre. On pourrait peut-être se demander pourquoi alors toute cette mise en scène de Constantinople, pourquoi toutes ces démarches inutiles imposées à Lord Dufferin ?

Nous inclinons à croire qu'elles n'étaient qu'une conséquence fatale de la politique anglaise de M. Gladstone en Orient. On connaît ses vues à cet égard. Il a toujours blâmé l'intervention de l'Angleterre à l'étranger et il est l'ennemi déclaré de ce que l'on appelle la politique traditionnelle de la Grande-Bretagne à l'extérieur, qui était celle de son illustre rival, Lord Beaconsfield. En vertu de cette politique, le cabinet de St. James, au lieu de solliciter l'intervention de la Porte en Egypte, devait la repousser de toutes ses forces et intervenir seul. Il est évident que M. Gladstone a voulu tout d'abord tourner le dos à cette politique. C'est pour cela qu'on l'a vu tout d'abord demander au suzerain nominal de l'Egypte, le Sultan, de ramener son vassal à l'ordre. Mais l'opinion publique n'a pas voulu suivre M. Gladstone sur ce terrain et l'a forcé à rompre avec les idées de son parti. M. Bright n'a pu supporter cette violation du code radical et il a donné sa démission.

Le gouvernement de M. Gladstone cueille en Egypte des lauriers qu'il ne mérite guère mais qui lui valent un regain de popularité. Ce n'était pas sans besoin, car les affaires d'Irlande avaient enlevé bien des rayons à l'aurole que le Premier ministre avait au front à son arrivée au pouvoir. Si M. Gladstone veut être juste, il devra avouer que cette gloire, il se l'est acquise en s'inspirant de la grande politique de son grand rival D'Israéli.

Que va faire l'Angleterre en Egypte ? Va-t-elle abandonner sa conquête ; va-t-elle se contenter, ce qui ne serait pas du goût de l'Europe, d'un protectorat sur la terre des Pharaons ou simplement se donner la garde du canal de Suez, qui lui sert plus qu'à tous les autres pays du monde ? Les Français prétendent que la politique étrangère de la perfide Albion consiste à

Toujours prétendre
Toujours prendre
Ne jamais rendre.

Si l'Angleterre rend toute sa conquête, ce ne sera pas faute de goût pour l'agrandissement territorial. Quel état européen aurait du reste le droit de lui jeter la première pierre ? Mais il est évident que la France, la Russie et l'Italie ne verraient pas, sans un frémissement de rage, l'Angleterre s'installer en Egypte d'une façon permanente. Maîtresse de l'entrée de la Méditerranée à Gibraltar, solidement assise à Malte, à Chypre, elle serait reine de cette mer si elle tenait aussi les clefs du canal de Suez ; la Méditerranée ne serait plus qu'un lac anglais et c'est ce que la France, l'Italie et la Russie n'accepteraient jamais. Mais ces mêmes états ne sauraient nier que l'Angleterre, qui a rétabli l'ordre en Egypte, a droit à une compensation et M. Gladstone, bien que cela soit contre ses principes, est trop bon Anglais, pour l'oublier !

A. D. DECELLES.

À PROPOS D'AGRICULTURE

L'agriculture est à l'ordre du jour. Partout des expositions agricoles et industrielles, partout des concours où rivalisent les produits de la ferme. Chevaux, bêtes à cornes, moutons, volailles, instruments d'agriculture, produits agricoles et industriels, les grains, les fruits, les fleurs, tout ce que le sol donne, tout ce que la ferme produit, tout ce que le génie national invente prennent place dans ces grands caravansérails qu'on appelle les expositions.

Il fait plaisir de voir tout cela parce que là est la véritable richesse publique ; aussi, parce que tout cela est le produit du sol canadien ou de l'industrie nationale. Véritables fêtes de la paix, de la concorde et du travail, ces concours excitent une noble émulation et placent sur le terrain des intérêts bien entendus, les rivalités les plus louables.

Agriculteur ! mon ami, aspire à l'honneur d'avoir un champ bien cultivé, *si te digna munet divini gloria ruris*. Artisan ! multiplie les inventions et fais que chaque jour apporte un progrès nouveau.

C'est la patrie qui en profitera.

* *

L'agriculture, mère nourricière du genre humain, comme dirait Joseph Prudhomme, aussi ancienne que le monde, honorée des anciens, qui la faisait descendre des dieux, mise à la hauteur d'un art chez les modernes—l'agriculture a-t-elle atteint chez nous son plein développement ?

La routine dont on s'est plaint dans le passé a-t-elle fait place à une théorie plus saine ?

Il n'y a aucun doute que nos campagnes sont infiniment mieux cultivées qu'elles l'étaient il y a quinze ans. Les instruments aratoires sont parvenus aux coins les plus reculés de la province. La culture des céréales prend moins de place, mais l'élevage des animaux, l'industrie du fromage et du beurre, les pâturages et les légumes donnent un rendement infiniment supérieur.

Le sol se repose ; que dis-je, il engraisse. Il en était temps ! A force de semer grains sur grains on l'avait épuisé.

* *

Je me suis souvent demandé si la législation fait tout ce qu'elle peut en faveur de l'agriculture. Je vois un personnel nombreux, toute une organisation debout, des rouages même assez compliqués—mais est-ce là tout ? Nous avons un commissaire de l'agriculture, une chambre d'agriculture, des sociétés d'agriculture, un journal d'agriculture, deux ou trois fermes-modèles. Le public paie pour faire tourner cet engrenage. Qu'en retire-t-il en échange ?

Qui affirmera ici que l'initiative individuelle compte pour rien ou pour peu de chose dans les progrès accomplis depuis quelques années.

A quoi aboutiraient les efforts du législateur si l'esprit public, de plus en plus éclairé—ne venait le seconder ?

* *

Nous avons un peu copié le système français en matière d'agriculture.

Passons en revue les institutions qui sont préposées, en France, aux intérêts agricoles.

Il y a : 1o *Le ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.* Ce ministère fut créé en 1812, par Napoléon Ier.

La direction de l'agriculture est préposée au perfectionnement des procédés agricoles, à l'administration des écoles d'agriculture, des fermes-modèles, des écoles vétérinaires, à la préparation des lois et règlements concernant l'agriculture, à la distribution des secours et l'encouragement à l'étude et à l'application des lois relatives aux subsistances. Elle préside à tout ce qui a rapport aux associations agricoles, aux concours d'animaux de boucherie, aux comices régionaux d'animaux reproducteurs, d'instruments aratoires, de produits agricoles, enfin aux concours nationaux et universels.

2o *Le conseil général de l'agriculture.* Ses attributions consistent principalement à émettre des vœux au nom des sociétés d'agriculture. Il a été institué en 1819 : Il se compose de 100 membres, dont 86 sont choisis chaque année par le ministre de l'agriculture parmi les membres des chambres d'agriculture et 14 en dehors.

3o *Les Chambres consultatives d'agriculture,* établies depuis 1851, dans les chefs-lieux de département. Elles avisent le gouvernement sur les changements à opérer dans la législation relative aux intérêts agricoles. Les membres relèvent du préfet.

4o *Les sociétés d'agriculture* sont des associations libres qui se sont données pour tâche de discuter les théories agricoles, de perfectionner les méthodes et de traiter toutes les questions qui se rattachent à l'industrie agricole. Leurs statuts doivent être approuvés par l'autorité préfectorale.

5o *La société nationale et centrale d'agriculture,* a son siège à Paris. Elle s'occupe de tout ce qui est relatif au perfectionnement de l'agriculture et à l'amélioration de ses produits. Elle comprend 8 sections, en tout 52 membres. Elle compte des associés et des correspondants par toute la France et à l'étranger. Elle publie un bulletin mensuel de ses travaux, et chaque année un volume de mémoires et instructions.

6o *Les écoles d'agriculture et les fermes-modèles,* où l'enseignement de l'agriculture est organisé sur les bases les plus larges et confié à d'habiles professeurs.

* *

Notre conseil d'agriculture pourrait être la cheville ouvrière du département de l'agriculture, s'il voulait se mettre à la hauteur de sa tâche.

Il se compose de 21 membres nommés par la couronne et qui demeurent en place suivant bon plaisir.

Ils sont assujettis, dans l'accomplissement de leurs devoirs, à tous les ordres et à toutes les instructions du gouverneur.

C'est dire que cette corporation manque d'indépendance, et que la loi et les circonstances en font un instrument docile dans la main du ministre.

Le gouvernement s'est réservé ces nominations afin d'agrandir son patronage. Mais l'idée démocratique repousse ce système.

On devrait laisser le choix des membres du conseil d'agriculture aux sociétés d'agriculture. On devrait, au moins, décréter que les membres du conseil seraient pris parmi les directeurs des sociétés d'agriculture, ou que le président du bureau des directeurs en serait membre *ex-officio*.

Ce serait une espèce d'élection au second degré, bien supérieure au mode de nomination actuel.

La même remarque s'applique à la chambre des arts et manufactures, dont les membres relèvent directement de la couronne.

* *

Méditons ces phrases :

L'agriculture est la mamelle du pays.—SULLY.

L'agriculture est le premier métier de l'homme, c'est le plus honnête, le plus utile et par conséquent le plus notable qu'il puisse exercer.—J.-J. ROUSSEAU.

L'agriculture, qui est le fondement de la vie humaine, est la source de tous les vrais biens.—FÉNÉLON.

L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.—BERNARDIN DE ST-PIERRE.

L'agriculture est le premier élément de la prospérité.—NAPOLÉON.

La classe des agriculteurs ne devrait-elle pas être la plus estimée de tous ?—MARMONTEL.

Chez toutes les nations, l'agriculture est la source la plus pure de la prospérité publique.—CHAPTAL.

* *

L'agriculture ! la colonisation ! Voilà deux mots, deux choses que nos hommes politiques ne devraient jamais perdre de vue.

L'avenir de notre chère province en dépend.

EDMOND LAREAU.

AUX HOMMES DE BON SENS

(Suite)

OU IL N'Y A PLUS DE PAPE, OU SA CAUSE EST INTERNATIONALE

« Dès qu'il s'agit du moindre intérêt matériel, de la navigation du Danube ou de l'ouverture des détroits, de l'Egypte ou de la Tunisie, petits points sur la carte générale, aucune puissance n'a le pouvoir de décider seule : le concert européen est nécessaire. La Russie, après avoir soutenu une guerre difficile contre la Turquie, a dû soumettre au congrès de Berlin son traité de San Stefano, se résigner à une révision et renoncer à plusieurs des avantages si chèrement achetés. Quoiqu'il n'y eût en jeu à Tunis qu'un intérêt purement français, les Italiens ont rempli les chancelleries de lamentations et les journaux de fureurs de ce que le gouvernement français soit allé sans leur permission mettre de l'ordre sur notre frontière algérienne et éteindre un foyer incandescent d'hostilités. En même temps, ils trouvent naturel qu'en dehors d'eux, personne n'ait à opiner sur le régime organique d'une institution aussi vaste que la Papauté, et que quelques députés italiens, mandataires d'un peu plus de cent mille électeurs italiens, disposent légitimement, et sans qu'on ait mot à dire, du suprême pontificat, à l'indépendance duquel des milliers d'êtres humains répandus dans toutes les contrées du globe attachent la sécurité de leur foi et la paix de leur conscience ! On n'est pas plus incohérent. »

C'est en ces termes que M. Ollivier démasque et déjoue l'une des dernières manœuvres du gouvernement italien. A vrai dire, ce simple argument de bon sens pourrait suffire : il est frappant et s'impose. Le lecteur nous permettra cependant de le développer un peu : aux mensonges opposons la vérité et ne craignons pas de la répéter comme nos adversaires répètent le mensonge.

Nous procéderons avec ordre.

Le pape n'est pas libre ; il le dit et nous le savons. Dès lors les droits et les intérêts de tous les catholiques sont en péril. Y avons-nous pensé ? Chargé d'enseigner la foi et la morale, le pape atteint tout ce qu'il y a de plus intime et de plus noble dans l'homme. *Tanquam auctoritatem habens*, il dit : crois et moi, catholique, je m'incline et dis amen, eussé-je pour cela à sacrifier le fruit des recherches les plus pénibles, le travail d'une vie entière, la plus caressée de mes opinions. Quoi de surprenant à ce que le respect de moi-même et l'amour naturel de mes propres idées me rendent ombrageux à l'article de la liberté du pape ? Mais, ce n'est pas tout. Le pape de nouveau ouvre la bouche. Toujours avec une autorité qui n'admet pas de réplique, il me dit : fais ceci, évite cela ; il commande et à l'individu, et à la famille, et au citoyen, et aux peuples et aux rois. Et en morale comme en dogme, tout catholique, quel qu'il soit, prince ou sujet, père de famille ou enfant, est obligé de se courber devant l'autorité du pape et de tout sacrifier pour accomplir ses ordres. Et c'est après cela, qu'un Mancini voudrait faire croire au monde que la question pontificale est une question purement italienne !

Certes on en croit de belles de nos jours et de toutes les couleurs. Cependant la révolution elle-même a été, en dépit d'elle-même, forcée de voir cette vérité terrible pour ses projets. Elle a donné aux catholiques la fameuse loi des garanties comme une compensation pour le Pouvoir dont elle dépouillait le Souverain Pontife. Ces garanties de fait ne garantissent rien ; mais elles sont du moins un hommage rendu par l'usurpateur au droit sacré des catholiques, comme le sont aussi les affirmations incessantes par lesquelles les coryphées de la secte s'efforcent de faire croire au monde que l'autorité du pape est sauvegardée à Rome, qu'elle y est à l'abri de toute influence indue.

Conclusion : autant la liberté du pape lui est nécessaire pour enseigner et ordonner, autant elle l'est à tout catholique pour croire et obéir.

Mais il y a plus. Comme la papauté, instituée par l'Homme-Dieu, est une autorité religieuse, de même aussi la fin pour laquelle nous réclamons la liberté du pape est religieuse de sa nature. Le pouvoir temporel n'a jamais été pour le Souverain Pontife qu'une garantie terrestre de sa liberté, donnée par la Providence. Aujourd'hui la révolution lui a enlevé cette protection et a violé l'ordre de la Providence, c'est vrai, mais le droit reste là et la parole de Dieu ne passe pas. Plus de cinquante fois déjà, dans le cours de dix siècles, cet ordre providentiel a été violé ; mais toujours Dieu s'est plu à le rétablir et à punir ses violateurs d'une manière exemplaire. Ceci, c'est l'histoire qui l'enseigne et plus d'une de ses pages porte écrits en traits de feu le *Manè*, *Thécel*, *Pharès* des spoliateurs des papes. Avis à ceux qui prétendent avoir enseveli la souveraineté temporelle du pape à Rome et l'avoir ensevelie pour toujours !

Oui, malgré tous les sophismes par lesquels les incrédules et les épicuriens révolutionnaires cherchent à donner le change sur la question romaine, il n'est personne de bon sens qui ne la regarde comme une ques-

tion *politique* sans doute, mais comme une question *religieuse* avant tout.

Dès lors, je suis en droit de dire : la liberté du pape et par son but et par la protection divine dont elle a été entourée, est une question religieuse plus encore qu'une question politique : elle relève donc non de l'Italie seule, mais de tous les intéressés, je veux dire de tous les catholiques du monde et du pape tout d'abord.

Qui pourrait encore douter du caractère nécessairement international de la question romaine, n'aurait plus qu'à se fier au témoignage des hommes. Et certes, ici comme dans les arguments de raison, il trouverait l'évidence. Non seulement un libéral comme M. Em. Ollivier, mais un persécuteur, le prince de Bismark, mais les spoliateurs eux-mêmes le reconnaissent ouvertement.

Pour ce qui tient à M. Emile Ollivier, les paroles citées au commencement de cet article sont assez claires pour ne pas réclamer le développement. Non moins explicite fut le discours de M. de Bismark au Reichstag, discours auquel applaudit toute la presse officielle et officieuse de l'Allemagne et qui donna une fièvre ardente à l'Italie révolutionnaire entière.

Le gouvernement italien lui aussi a parlé, et, bien qu'aujourd'hui il semble l'avoir oublié, il a expédié en 1870 tant de notes diplomatiques sous la signature des Lanza, des Visconti Venosta et des autres ministres de la droite que le *Livre vert* en est rempli. Et ces notes, au reste soutenues de discussions, de discours et d'interpellations au parlement, que disent-elles ? que la question de la liberté du pape est réservée toute entière et qu'un jour les puissances étrangères seront appelées à la résoudre définitivement.

Promesses solennelles dont les gouvernements européens ont pris note et dont un jour, en dépit de Mancini et consorts, les uns ou les autres appelleront le roi d'Italie à rendre compte. Je sais bien que le ministère actuel a trouvé un théoricien pour légitimer ses hauts faits et qu'un certain Cadorna a trouvé dans son cerveau un système fait de toutes pièces pour enlever à l'Eglise tout pouvoir juridique et pour reléguer le pape dans la région *serena des faits*. Que Léon XIII prie, qu'il jeûne, qu'il bénisse, ont-ils dit ; en d'autres termes, qu'il soit un bon moine au fond du Vatican. Mais déjà, il me semble, Dieu s'est chargé de leur répondre en faisant une fois de plus parler l'âne de Balaam en la personne de Bismark, et quoi qu'il en soit de ce mouvement plutôt politique que sincère du grand chancelier, il n'y a aucun doute pour nous catholiques que Pilate et Hérode sont déjà condamnés, je veux dire le jurisconsulte idolâtre de l'Etat et le ministre persécuteur de l'Eglise.

Non, non, la papauté est un fait, son organisation intérieure est un fait, Rome, capitale du catholicisme est un fait, la puissance morale du pape sur plus de deux cents millions de catholiques est un fait. Les faits s'acceptent ; ils ne se discutent pas. Mancini et Cadorna ont beau faire, la question romaine est et restera grosse de toutes ses conséquences internationales pour l'Italie révolutionnaire. Bientôt peut-être le monde en verra les conséquences.

GIULIO.

Pensées sur les avantages de la lecture

Si vous voulez que la lecture embellisse votre esprit et mûrisse votre jugement, ayez d'excellents livres et lisez-les fréquemment.

* *

Le point essentiel n'est pas de lire *beaucoup*, mais de *bien* lire.

* *

Ne craignez pas de lire plusieurs fois le chapitre ou la page qui vous intéresse le plus.

* *

Lisez avec choix, c'est-à-dire arrêtez-vous aux ouvrages qui excellent sous le rapport de la littérature ou des sciences, et qui de plus respectent la religion et les mœurs.

* *

Lisez avec ordre, c'est-à-dire proposez-vous un but pour votre instruction sans vous arrêter à courir d'auteur en auteur au gré du caprice et de la curiosité.

* *

Un bon esprit ne doit chercher dans la lecture qu'une instruction solide ou un délassement honnête.

* *

Un bon livre est pour un élève un Mentor, un guide précieux ; un mauvais livre, au contraire, est un ennemi dangereux, un guide perfide et pervers, une coupe empoisonnée.

* *

Enfin, évitez tous les livres et journaux frivoles, et regardez-en la lecture comme un temps entièrement perdu.



LES ÉVÉNEMENTS D'ÉGYPTE : TYPES D'ÉMIGRÉS ÉGYPTIENS
Croquis pris en passant à Marseille par M. Bourgain notre envoyé spécial à Alexandrie.

L'ILE PERROT ET SES ENVIRONS

ESSAI HISTORIQUE

(De 1672 à 1872)

PAR T.-NAP. LE MOYNE, P^{tr}., BEAUHARNOIS

SECONDE PARTIE

Histoire religieuse

(Suite)

M. F.-X. BELLARMIN RICARD—(1832 à 1840)

François-Xavier Bellarmin, né à Ste-Anne de la Pérade, le 11 mars 1798, de Joseph Ricard et de Magdeleine Ferrière, était frère de Damase, curé de la Pointe-Claire. Ordonné le 1er mars 1829, il fut envoyé au vicariat de St-Constant, puis à celui de la Pointe-Claire en 1830.

Il fut appelé à la cure de Ste-Jeanne de l'île Perrot en 1832.

Son nom apparaît au registre pour la première fois le 8 octobre de cette année.

Ce fut M. Ricard qui, en 1833, demanda à la fabrique d'acheter une cloche pour l'église.

Comme il s'intéressait beaucoup à l'instruction des enfants, il insista, dans une assemblée de paroisse tenue cette même année, pour qu'on érigeât une maison d'école près de l'église. Ici, comme presque partout ailleurs, l'instruction élémentaire était en souffrance. Pour une paroisse isolée telle que Ste-Jeanne, il n'y avait que deux écoles en 1835. A qui la faute? Il serait injuste de la faire peser sur les parents ou sur le curé. Ceux-ci s'attristaient sur l'ignorance de leurs enfants, de son côté, le curé, cette année-là même, demandait à l'évêque "l'autorisation de laisser deux femmes enseigner aux garçons et aux filles," vu qu'on ne pouvait, à aucune condition, se procurer des instituteurs.

Ailleurs comme ici, c'était la tactique de l'écrasement; que faire?

Pour cela, faut-il nous accuser d'ignorance d'avoir été et d'être encore les éteignoirs de l'instruction? C'est le métier des calomnieux de notre race. Le genre n'est pas nouveau. Un de ces lunatiques écrivait l'autre jour ces sornettes-là. Pris de jaunisse intellectuelle, tout est couleur de pissenlit chez leurs voisins.

A les entendre, à l'époque de l'union (1840), les Canadiens-Français étaient les pires ennemis de l'instruction, "et le prêtre de la paroisse les encourageaient à persévérer dans cette opposition."

C'est par trop de mauvaise foi. Peuvent-ils ignorer ces gens-là ce qu'ont fait les Récollets depuis 1615, les Jésuites depuis 1625, les dames Ursulines depuis 1639, les Sœurs de la Congrégation depuis 1653, etc., apprenant la lecture au petit sauvage dans la forêt et sous la tente! Ne sont-ce pas les Sœurs de la Congrégation et les Frères Hospitaliers (Charrons) qui ont, pour ainsi dire, fondé les premières écoles-normales en formant des instituteurs et institutrices pour la campagne?

Arrive la conquête, presque toute la classe instruite retourne en France. Mais que vont faire les nouveaux maîtres pour anglifier et protestantiser ces ignorants Canadiens? En 1789, c'est la *commission d'éducation*, plan de lord Dorchester. Ce plan de commission était trop peu rassurant pour les catholiques. Mgr Hubert s'y opposa avec énergie, aussi n'eut-il pas de suite.

Le tendre gouvernement, monopolisé par l'anglicanisme, tenta autre chose. La législature passa un acte, en 1801, pour autoriser le gouvernement à établir des écoles élémentaires sous la régie de l'*Institution royale*. Qu'arriva-t-il? Les catholiques se tinrent éloignés de ces écoles, préférant laisser leurs enfants dans l'ignorance plutôt que de les confier à de jeunes ministres-instituteurs. Voilà ce qui retarda de cinquante ans l'instruction chez les Canadiens.

Vint la loi de 1829 passée par les représentants du peuple; mais la Chambre-Haute, le parti anglais, la repoussa.

Loi de 1841, acte de 1845, acte de 1846, on essaya de tout. Toujours à notre détriment, les charlatans politiques jouèrent leur jeu, embarrassant le bon fonctionnement de cette loi des écoles primaires. Si cet esprit de faction céda à la fin, ce fut grâce à l'influence du clergé. C'est alors seulement que l'éducation prit son élan parmi nous.

A qui donc la faute si le mouvement d'instruction élémentaire a été enrayé si longtemps? Aux franco-phobes de répondre.

Aujourd'hui, Dieu merci, nos écoles peuvent rivaliser avec celles de n'importe quel pays. Notre système scolaire, lors de l'exposition de Paris, a été l'objet d'appréciations les plus flatteuses. Si nous en venons aux résultats, le nombre d'élèves qui, en 1880, fréquentaient les écoles dans les pays ci-après indiqués, est: dans Ontario, 20 pour cent; Québec, 19.4; Etats-Unis, 18.7; Russie, 15.4; France, 12.7, et dans la savante Angleterre, 14.7. En résumé, "quant au nombre proportionnel des écoles et à leur fréquentation, le Canada diste de très loin tous les pays du monde," c'est le té-

moignage de M. Braun, délégué du gouvernement belge, dans son rapport sur l'exposition de Paris, 1878.

Pour achever de confondre nos détracteurs, il faudrait peut-être leur rappeler les études supérieures de nos collègues, leur dire ce qu'ont fait les séminaires de Québec et de Saint-Sulpice pour cette cause de l'éducation, etc., mais peine perdue, Dom Quichotte ne saurait se refuser à s'escrimer contre les moulins à vent. Bâtarde, cette chevalerie-là!

INSURRECTION DE 1837-38

Selon le proverbe chinois:

"Quand les sabres sont rouillés et les bèches luisantes,

"Quand les prisons sont vides et les greniers pleins,

"Quand les degrés des temples sont usés par les pas des fidèles et les cours des tribunaux couvertes d'herbes,

"Quand les médecins vont à pied et les boulangers à cheval,

"L'empire est bien gouverné."

Mais au jugement du citoyen, qui croit aux libertés constitutionnelles, le pays est, au contraire, mal gouverné quand l'arbitraire tient la place du droit, quand le trésor public est au pillage, quand ses libertés sont menacées.

Tels furent les griefs d'alors et la cause de cette révolution sur plusieurs points du pays.

L'île Perrot eut aussi ses assemblées d'indignation, ses discours de patriotisme et les désagréments qui s'ensuivirent.

Dans le temps, on essaya à rejeter la responsabilité et l'odieuse de ces soulèvements sur le curé. L'on interpréta, l'on exagéra ses paroles. Les comptes-rendus du major J.-A. Mathison, stationné à "Ferry House," île Perrot, et du capitaine Edward-J. Jones, de la cavalerie de Sainte-Anne, sont loin de la vérité. Nous avons, au contraire, les lettres de M. Ricard à l'évêque qui font foi de sa loyauté. Dans l'une d'elles, il regrettait d'avoir à dire que si "deux fois le choléra n'avait pu pénétrer dans l'île Perrot, le patriotisme y avait trouvé accès" (1). On voit même qu'il pensa à user de sévérité envers les patriotes, consultant l'autorité religieuse à cet égard.

* *

Ce fut sous M. Ricard qu'eut lieu l'érection du chemin de croix dans l'église (1837), et que la fabrique céda une partie de la "salle des habitants" au curé (1836). Cette salle est attenante au presbytère, comme dans presque toutes les vieilles paroisses. Malgré cela, le curé était si mal logé, qu'il fallut penser, en 1839, à réparer le presbytère.

Sur ses entrefaites, M. Ricard laissa Sainte-Anne, en 1840, pour devenir curé de Saint-Marc, puis curé de Blairfindie en 1844. Deux ans plus tard, il se retira à l'île Perrot, où il est décédé. L'inhumation eut lieu dans l'église, sous l'autel de la Sainte-Vierge, le 29 septembre 1878.

(A suivre)

FRANCE ET CANADA

Nous lisons dans le *Monde Illustré*, de Paris, du 9 courant, un fort bel article à propos d'une pièce de vers, *Vive la France*, de notre poète Fréchette. Cette poésie a été publiée dans presque tous les journaux français de notre province et des Etats-Unis au commencement de cette année. Entourée d'une magnifique vignette, *L'Opinion Publique* du 16 mars a publié aussi cette page écrite de main de maître. Le *Monde Illustré* vient de la reproduire dans ses illustrations.

Nos abonnés liront cet article avec plaisir:

LES CANADIENS-FRANÇAIS EN 1870

"Les dates qui rappellent nos grands désastres passent ici presque inaperçues; il n'en est pas de même au Canada, cette vieille France, où le patriotisme semble s'être réfugié. Nous avons sous les yeux un numéro de *L'Opinion Publique*, journal illustré français du Canada, publié à Montréal, daté du 16 mars 1882, qui nous touche profondément. Nous nous faisons un plaisir d'en extraire la page sympathique qui se rapporte à la France.

"Le *Monde Illustré* a, du reste, à plusieurs reprises, attiré l'attention de ses lecteurs sur le Canada dont les habitants sont restés si obstinément français; dans notre numéro du 9 juillet 1881, nous publions une lettre de notre correspondant de Québec et des vues du terrible incendie qui venait d'éclater dans cette ville, ainsi que le portrait si attachant et si sympathique de l'honorable M. Chapleau, premier ministre, venu à Paris dans le but de travailler au rapprochement commercial du Canada avec la France.

"La pièce de vers, qui nous vient de ce pays, est de M. Fréchette. Le talent du poète canadien, dont les œuvres ont été couronnées par l'Académie Française l'année dernière et qui recevait en même temps un des

prix Monthyon, indique le degré remarquable qu'a atteint la littérature canadienne-française, si peu répandue en France. Nous reproduisons également le portrait de notre représentant actuel à Québec. M. le comte de Sesmaisons, conseiller général du département de la Manche, esprit distingué, possesseur d'une grande fortune, remplit dignement ce poste diplomatique important et, avec M^{me} de Sesmaisons, ouvre avec grâce et courtoisie les salons du consulat à une société élégante, au milieu d'une population dont les vers de M. Fréchette décrivent si bien les démonstrations enthousiastes et les souvenirs attendrissants qu'elle a conservés pour la France. Ajoutons que la démonstration du consulat français en 1870, que M. Fréchette rappelle, suivit un grand discours patriotique prononcé devant une foule immense, sur une place publique, par M. Chapleau, qui est le plus grand orateur français de la province de Québec.

"Nous joignons au portrait de M. de Sesmaisons le portrait de M. Fréchette, que nous confondons dans nos sympathies avec le représentant de la France, puisqu'il représente là-bas notre littérature dans ce qu'elle a de plus noble et de plus élevé."

F. E.

LE TRAIN BLINDÉ

(Voir gravure)

Les Anglais viennent de ressusciter, en Egypte, un engin guerrier qui n'avait pour ainsi dire pas été appliqué en Europe. Il s'agit des reconnaissances opérées au moyen d'un train blindé.

Les Américains avaient employé ces blockhaus mobiles lors de la guerre de sécession. Ceux des Parisiens qui étaient à Paris pendant le siège ont peut-être conservé le souvenir d'une locomotive blindée qui circulait, armé d'un canon, sur le viaduc du Point-du-Jour, et permettait d'observer ainsi, dans un rayon assez étendu, la vallée de la Seine. C'est l'unique usage qui en ait été fait dans les guerres européennes. Et encore, nous le répétons, il s'agissait là d'une simple locomotive et non d'un train.

Celui dont se servent les Anglais se compose de six plates-formes ordinaires. La locomotive est au centre. Les hommes se tiennent sur les plates-formes ou descendent pour explorer les côtés de la route, sûrs de retrouver toujours un abri suffisant pour tenir tête même à une solide attaque.

La locomotive est protégée par des grappes de sacs à terre. Les plates-formes, par des volets de tôle percés de meurtrières. A l'arrière du train se trouve une mitrailleuse de Nordenfelt, engin d'une grande précision, qui tire de suite un nombre de coups considérable, et qu'on charge dans un espace de temps insignifiant, puisqu'il suffit d'enlever un caisson à cartouches vide et de le remplacer par un plein qu'on tient d'avance à portée.

Le train porte encore trois canons Gatling, d'un effet analogue.

Enfin, on vient de résoudre les difficultés qu'il y avait à établir sur une plate-forme une grosse pièce d'artillerie. Une de nos gravures montre le canon Armstrong de 40 tonnes qui garde actuellement l'arrière du train.

Ainsi composé, le fort peut résister très longtemps à une attaque de mousqueterie. D'autre part, sa mobilité même le défend contre l'artillerie. Il rend en conséquence de très réels services aux Anglais. Portant en outre une réserve de pétards, de générateurs électriques, de fils galvanisés, de leviers, de rails de rechange, etc., il peut à volonté supprimer ou établir une ligne de communication électrique, coincer des rails pour couper une voie, rétablir une voie coupée ou faire sauter un pont.

CONSÉCRATION

DE MGR NARCISSE ZÉPHIRIN LORRAIN

Les cérémonies de la consécration de Mgr Lorrain ont eu lieu jeudi dernier, à l'église Notre-Dame de Montréal, avec une pompe et un éclat extraordinaires. Il y avait dix évêques présents, près de trois cents prêtres et deux cents séminaristes. L'immense église regorgeait de monde.

Mgr Fabre agissait comme évêque consécrateur. Il était assisté de M. l'abbé Maréchal, vicaire-général.

Mgr Duhamel et Mgr Vadhamis assistaient Mgr Lorrain.

Les diacres d'office étaient le R. P. Lauzon, O.M.I., et M. l'abbé Carrière.

Les diacres d'honneur étaient M. l'abbé Nantel, supérieur du collège de Ste-Thérèse, et M. le curé Leblanc, de St-Martin.

Le sous-diacre d'office était M. l'abbé Ethier.

Mgr l'archevêque de Québec assistait au trône, ayant à sa droite M. le curé Rousselot et à sa gauche le R. P. Antoine, supérieur des Oblats.

M. l'abbé Parent agissait comme maître des cérémonies.

(1) Archives de l'évêché de Montréal.

Pendant que le clergé entraînait dans le chœur, M. La-belle a exécuté sur l'orgue la grande marche du Sacre.

Le chœur était composé de 400 voix, comprenant le chœur du collège de Montréal et celui de Notre-Dame, qui ont chanté avec succès la messe du second ton harmonisée par M. Perrault.

Les prélats étaient, outre l'évêque consacré, Mgr E. A. Taschereau, archevêque de Québec; NN. SS. L. F. Lafèche, évêque des Trois-Rivières; L. de Goësbriand, évêque de Burlington; Wadhams, évêque d'Ogdensburg; J. Langevin, évêque de Rimouski; Chs. E. Fabre, évêque de Montréal; A. Racine, évêque de Sherbrooke; Thos. Duhamel, évêque d'Ottawa; L. Z. Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe; Dominique Racine, évêque de Chicoutimi.

Le chœur de l'église Notre-Dame était magnifiquement décoré pour la circonstance, ainsi que la sacristie. Mgr l'archevêque et Mgr l'évêque de Montréal, consécrateur, avaient chacun leur trône, le premier à gauche et le second à droite de l'autel. Les autres évêques étaient placés dans la plus haute stalle de droite, par ordre d'ancienneté, à part les deux évêques assistants, Mgr Duhamel et Mgr Wadhams, qui accompagnaient Mgr Lorrain.

Les membres du clergé occupaient le reste du chœur, le bas des balustrades et toute la grande allée.

Les cérémonies ont duré trois heures et demie.

Le sermon a été prononcé par Sa Grandeur Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke. C'est un beau morceau d'éloquence.

La consécration de Mgr Lorrain est une des cérémonies religieuses les plus imposantes qu'on ait vues à Montréal.

Mgr DUHAMEL AU COLLÈGE D'OTTAWA

Lundi soir, le 18 courant, Sa Grandeur Mgr l'évêque d'Ottawa honorait de sa présence le collège d'Ottawa. C'était sa première visite durant la nouvelle année scolaire et après son retour de Rome; les élèves tinrent à lui dire avec quels sentiments de gratitude et de joie tous avaient accueilli, l'an dernier, la grande nouvelle d'une médaille papale accordée aux étudiants en philosophie. Ce n'est là, lui dirent-ils, qu'un anneau de la chaîne de bienfaits par laquelle vous nous tenez attachés. "En cent manières diverses déjà votre amour pour notre commune Alma Mater s'était manifesté. Ottawa, Québec, Rome vous avaient plusieurs fois entendu exalter notre collège; la chapelle et le musée nous redisaient bien haut votre affectueuse générosité à son égard; notre vénéré et aimé supérieur ainsi que tous nos professeurs avaient eu en toute occasion à se louer de votre bonté pour eux, et nous-mêmes, combien de fois nous vous avons vu suspendre pour nous vos pressantes occupations et vous associer à nos travaux et à nos fêtes."

A ces paroles dictées par la plus vive reconnaissance, Monseigneur répondit comme toujours avec un tact exquis. Se reportant à Rome, avec une émotion visible, il dit comment, dans l'audience solennelle qui suivit immédiatement son couronnement, Sa Sainteté Léon XIII voulut bien lui accorder trois bénédictions papales pour l'Université d'Ottawa.

Puis, Sa Grandeur fit l'histoire de la médaille. C'est la première fois, dit-elle, qu'une pareille faveur a été accordée à un collège en Amérique. Et je veux savoir, ajouta-t-elle, quelles étaient positivement les intentions du Souverain Pontife en conférant cet honneur. "Pour montrer combien j'apprécie la sagesse et le dévouement avec lesquels on vous prépare des catholiques capables de lutter contre les erreurs du temps, et pour encourager les jeunes gens à ne jamais interrompre leurs études avant d'avoir étudié deux ans au moins la philosophie scolastique." Monseigneur montra la haute portée de ces paroles en disant qu'il avait fait connaître en détail au Souverain Pontife le plan d'études et la méthode d'enseignement du collège. C'est donc, dit-il, une approbation, et forts de cette autorité, professeurs et élèves, vous n'avez plus qu'à continuer et à marcher de l'avant dans la voie que vous suivez.

Après ces bienveillantes explications, Monseigneur annonça qu'il n'avait pas encore fait connaître toutes les faveurs accordées au collège par Sa Sainteté. Les professeurs n'ont pas été oubliés, ajouta-t-il avec mouvement de suspension que son auditoire suivait; et regardant autour de lui la couronne de professeurs qui lui faisaient cortège, il proclama les noms de quatre d'entre eux auxquels Léon XIII a daigné conférer le titre, les honneurs et les privilèges de Docteurs en Théologie. Les RR. Pères ainsi honorés sont le R. P. Meangin, professeur de théologie morale, le R. P. Froc, professeur de théologie dogmatique, le R. P. Balland, M. A., préfet des études et professeur de physique et le R. P. Fillatre, M. A., professeur de philosophie. Cette nouvelle faveur fut accueillie avec des transports enthousiastes par toute la communauté du collège, et, nous sommes heureux de le dire, elle ne sera pas moins chaleureusement applaudie par les catholiques d'Ottawa auxquels plusieurs de ces RR. Pères sont loin d'être des étrangers.

Nous sommes aussi heureux d'annoncer que Mgr Duhamel avait, dans une autre occasion, remis au R. P. Tabaret, D.D., une magnifique collection de marbre italiens et au R. P. Fillatre le diplôme de membre de l'Académie philosophico-médicale de St. Thomas d'Aquin, instituée à Rome par l'immortel Pie IX et dont le président actuel est le R. P. Cornoldi, S.-J.

En offrant aux RR. Pères du collège nos sincères félicitations, nous demanderons à Monseigneur de nous permettre de le remercier avec eux de ces hautes faveurs obtenues par son entremise. Elles sont de nature à encourager nos jeunes catholiques au travail et à l'étude, et nul d'entre nous ne saurait être indifférent à cette question d'avenir.

(Le Canada.)

NOUVELLES DE TEMISKAMING

Les deux nouveaux chefs des Algonquins du lac Temiskaming, Angus Wabikijik et Salomon Massinakijik, sont partis pour Ottawa, où ils vont faire reconnaître leur élection par le Gouverneur-Général. Nous souhaitons aux deux Césars une réception convenable à leur auguste dignité.

M. C. Rankine, officier supérieur pour la compagnie de la Baie d'Hudson, doit quitter prochainement Temiskaming pour fixer sa résidence à Mattawan. C'est avec un vif regret que la population de Temiskaming va se voir privée d'un homme dont, depuis plus de dix ans, a été à même d'apprécier les excellentes qualités. M. Rankine est le type du parfait gentilhomme, et tous ceux qui ont vécu en rapports intimes avec lui ne peuvent que renchérir sur ce juste témoignage. Nous souhaitons à M. Rankine les mêmes succès à Mattawan que ceux qui, à Temiskaming, ont été la récompense de sa probité, de sa douceur et de sa prudence.

Le Rév. P. Antoine, provincial des Oblats de Marie Immaculée, ainsi que le Rév. P. Pallier, O. M. I., curé de la paroisse de Saint-Joseph d'Ottawa, sont venus passer une semaine à la Mission du lac Temiskaming.

Les illustres visiteurs ont été ravis de leur voyage. Ils n'ont pu taire leur admiration, surtout à la vue des vastes et fertiles campagnes qui s'étendent tout autour du lac. Temiskaming est une perle cachée parmi les joyaux de notre pays. Le voyageur distrait qui sillonne à la hâte les soixante-dix milles qui s'étendent depuis le Long-Sault jusqu'au pied des Quinze, ne soupçonne guère que par delà les murailles abruptes qui encaissent la nappe liquide, et à quelques pas du rivage, s'ouvrent des plaines interminables où des milliers de colons pourraient s'établir à leur aise. Mais pour le visiteur attentif qui, comme le R. P. Antoine, a pris la peine de parcourir l'endroit, d'examiner la nature du terrain et de contempler de ses yeux les moissons vraiment merveilleuses qui déjà récompensent le courageux colon, Temiskaming n'est plus une chaîne aride de montagnes, tel qu'un organe mal informé a osé le soutenir en pleine Chambre d'Ottawa.

Ici, quand nous parlons des terres, nous n'entendons ni des plaines de sable, de gravier ou de cailloux roulés, semblables à celles que l'habitant de trois semaines en bas de Québec arrose inutilement des sueurs de sa misérable existence, mais nous signalons des superficies immenses du sol le plus riche et comparables en tout point, sinon supérieures aux plus belles campagnes des environs de Montréal. La colonisation du lac Temiskaming n'est plus qu'une affaire de quelques années. Qu'on nous donne un chemin de fer, et nous défrichons le lac Saint-Jean.

C.-A.-M. P.

CHOSSES ET AUTRES

Mgr Racine, évêque de Chicoutimi, part pour Rome le 7 octobre prochain.

Un journal de Québec annonce que M. Oscar Dunn se présentera dans le comté de Soulanges.

Jeudi, le 14 courant a commencé le saint temps du carême chez les Trappistes, les Chartreux, les Carmélites et autres religieux d'ordres austères. Il finira à Pâques, c'est-à-dire qu'il durera sept mois!

M. E.-R. Fréchette, fils du fondateur du *Canadien* et lui-même le propriétaire de ce journal, durant quinze ans, est décédé à Québec il y a 8 jours.

On annonce d'une manière officielle que le général Wolseley et l'amiral Seymour seront élevés à la pairie en récompense des services importants qu'ils ont rendus en Egypte.

La Gazette Officielle contient la nomination de l'hon.

M. J. C. Aikins, comme lieutenant-gouverneur de Manitoba, et celle de l'hon. Dr Schultz comme sénateur.

C'est avec plaisir que nous apprenons l'arrivée parmi nous de M. William Bohrer, l'inventeur du guide-mains qui a été approuvé par tous les artistes d'Europe.

M. W. Bohrer est le père de M. Max Bohrer, qui est arrivé dernièrement de Londres, Angleterre.

SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE TORONTO.—Voici le personnel des officiers de cette société, élus en assemblée générale la semaine dernière:

Président: H. Laforce; Vice-pré: J. Falardeau; Secrétaire: C. Levasseur; Trésorier: A. Lahaie; Com-ordonnateur: O. Dubreuil; Directeurs: L. Lalonde, A. Thomas, L. Bélanger.

Le grand banquet, donné par le comité des citoyens à l'occasion de l'exposition, a eu lieu jeudi soir, dans la splendide salle du Windsor, sous la présidence de M. D. Morrice. Il y avait près de quatre cents convives en tête desquels se trouvaient le lieutenant-gouverneur de la province de Québec et les gouverneurs du Vermont et du Rhode Island, un bon nombre de députés et d'hommes politiques. L'élément français était largement et dignement représenté.

Le steamer *Asia* faisant le service sur la Baie Georgienne, entre Collingwood, au pied de la Baie, jusqu'à la rivière française qui se trouve à l'autre extrémité, a fait naufrage il y a 8 jours, et s'est perdu complètement. Il arrivait presque à destination lorsqu'il a été surpris par une grande tempête de vent qui l'a fait couler à fond dans moins de 30 minutes. Presque tous les passagers, au nombre de plus de 100, se sont noyés. Deux seulement, nommés respectivement M. Tenkiss et mademoiselle Morrison, ont pu échapper à la mort.

L'exposition provinciale s'est terminée samedi après-midi. Le nombre des visiteurs n'a pas été aussi nombreux cette année que l'année dernière. Cependant les recettes ont été assez considérables.

On calcule que le nombre des visiteurs a été cette année de 60,000 sans compter les personnes qui avaient leur admission gratuite.

Le montant des recettes devra s'élever de \$16,000 à \$18,000. L'an dernier les recettes ont été de \$22,000.

Les dépenses du comité ont été bien moins grandes cette année qu'à la dernière exposition avant laquelle on a construit plusieurs bâtisses assez coûteuses. En somme le public doit être satisfait des efforts du comité permanent, qui n'a rien épargné pour procurer aux citoyens de même qu'aux étrangers tous les amusements possibles.

La commune de Bagnolet, près Paris, vient de perdre un de ses plus anciens habitants, un brave soldat du premier empire, nommé Pierre Petit, qui s'est éteint, il y a quelques jours, à l'âge de cent trois ans.

Pierre Petit avait fait la campagne d'Egypte sous les ordres du général Kléber et de Bonaparte, premier consul.

Rentré en France il fut envoyé en Russie et fit partie de ce corps admirable qui, dirigé par le maréchal Ney, protégea la retraite de la grande armée.

Petit était décoré de la médaille militaire et de la médaille de Saint-Hélène. Depuis quarante ans, il s'était établi à Bagnolet, où il y a eu douze enfants, dont deux sont morts pendant la guerre.

Les dix autres, dont l'aîné a cinquante-deux ans, ont accompagné la dépouille du vieux soldat jusqu'au petit cimetière de Bagnolet.

TERRIBLE EXPLOSION.—Jeudi dernier, vers 7 h. du matin, la chaudière du *Richelieu*, petit vapeur traversier entre Lachine et Caughnawaga, fit explosion. Près de 50 personnes étaient à bord. On compte 3 morts. Voici leurs noms:

Le capitaine Pierre Duquette; il était en même temps le pilote;

M. James Richardson, jeune cultivateur, de Château-guay;

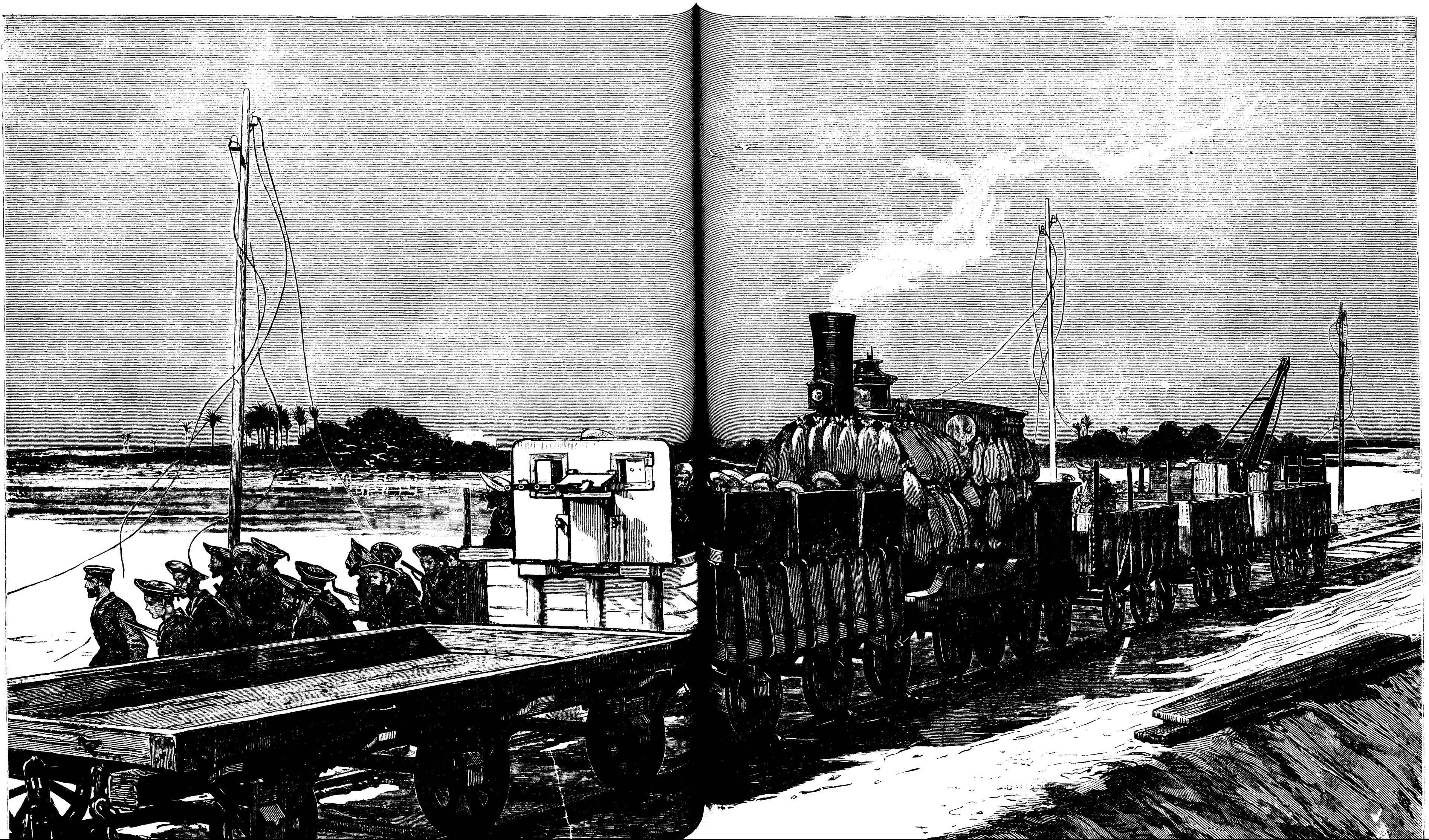
M. Persilius Amiot, commerçant de fruits en gros, du village St-Jean Baptiste, près Montréal.

Le fils du capitaine, âgé de 18 ans, qui était le commis du bateau, n'a pas été retrouvé. Il a dû être lancé par-dessus bord.

On compte 9 ou 10 blessés. Deux le sont mortellement.

L'explosion résulte, croit-on, du peu d'épaisseur d'un cylindre rempli d'eau chaude qui entourait la cheminée et était destiné à économiser la chaleur. C'est ce cylindre qui a fait explosion; il mesurait sept pieds de longueur et trois de diamètre.

RÉPONDEZ.—Pouvez-vous trouver un seul cas de la maladie de bright, de diabète, du foie ou des rognons qui ait résisté aux Amers de Houblon? Interrogez vos voisins et ils vous répondront, eux aussi, qu'il n'y en a pas.



LE VIEUX PAROISSIEN

Au parapet des quais, comme moi, sans scrupule,
Dans la boîte à deux sous vous l'avez rebuté,
Le pauvre paroissien qui, toujours écarté,
Surnage obstinément au fouillis qu'on bouscule !

Sa basane pelée a pris l'air indigent,
Et revêtu l'enduit des chambres enfumées ;
Ses tranches, au contact du peuple accoutumées,
N'ont connu ni l'étui, ni le fermoir d'argent.

La garde maculée et la marge noircie,
Gras, crasseux, déchiré, les quatre coins ouverts,
Tanné par les étés, moisi par les hivers,
Il est là, misérable, et nul ne s'en soucie !

Les chercheurs curieux jamais ne l'ouvriront :
Ce qu'on y peut trouver ne vaut pas la dépense !
La parole de Dieu pourrit, sans qu'on y pense,
Et l'homme la condamne à ce dernier affront !

Ce n'étaient pas des mains délicates et blanches,
Ni des gants d'où s'exhale un parfum d'encensoir
Qui, sur le banc de chêne où l'humble va s'asseoir,
Tournaient assidûment ses pages, les dimanches :

Mais le pouce calleux du rude paysan
Qui croit comme un enfant aux divines merveilles ;
Mais, ridés et tremblants, les doigts des pauvres vieilles ;
La main de la servante ou bien de l'artisan.

O livre, tout rempli de naïves promesses,
Hôte obscur et discret de quelque galetas,
Avant d'en arriver à dormir dans ce tas,
Combien, depuis un siècle, as-tu suivi de messes ?

Vieux bouquin de hasard, si tu nous racontais
Tout ce que tu reçus de saintes confidences,
Les bonheurs, les regrets, les longues pénitences,
Et tous les cœurs blessés que tu réconfortais !

Triste épave échouée aux rives de la Seine,
Maintenant te voilà sous la pluie et le vent,
Dédaigné, maltraité sans nul remords, bravant
Le voisinage impur de quelque livre obscène !

Le souffle d'air qui passe, et qui s'en fait un jeu,
De tes flancs chaque jour détache une prière ;
Et la feuille, emportée au cours de la rivière,
Semble, en tourbillonnant, prendre son vol vers Dieu !

EUGÈNE MANUEL.

LES GIBOULÉES DE LA VIE

PAR

Mme CLAIRE DE CHANDENEUX.

DEUXIÈME PARTIE

IV

(Suite.)

Thérèse se sentit remuée par ce cri filial. Une grande perspicacité n'était point nécessaire pour démêler une vraie soif de tendresse sous les dehors haineux dont Charles Aurèle aimait à s'envelopper au seul nom de sa mère.

Ce court dialogue venait d'éclairer d'une vive lueur une situation bizarre, dans laquelle l'âme impressionnable de Thérèse vit une œuvre pieuse à tenter.

Elle était, d'ailleurs, en quête de bien à faire et d'émotions à déplacer. Son jeune enthousiasme illumina le frais visage qui avait mérité de servir de type à l'*Espérance*.

Ayez confiance, dit-elle d'une voix toute chaude de sympathie, j'amènerai cette mère dans vos bras.

Elle lui tendit la main, spontanément, avec un élan dont la grâce irréfutable fit frissonner le pauvre infirme de surprise et d'admiration.

—Au revoir, monsieur mon voisin, reprit-elle toute souriante ; je suis bien certaine de n'avoir plus besoin de vous convier à venir à Molevent. Je tiens maintenant le fil conducteur qui vous y guidera dès demain.

Il s'inclina souriant aussi, ne jugeant pas qu'aucune des paroles qui se pressaient sur ses lèvres fût digne de répondre au charme pénétrant de cette invitation.

Sans s'étonner d'un silence dont elle était bien loin de deviner la cause, la jeune femme fit encore un geste d'adieu tout enfantin, et se mit à remonter le versant de la petite colline.

Sur le plateau, Lise l'attendait. Un peu boudeuse de cette station forcée dans la solitude, ne voulant pas avouer qu'elle avait eu tort de ne pas suivre sa compagne, la jeune fille reprit sans parler ses fonctions de guide.

Thérèse n'avait nulle envie de rompre le silence. Elle agitait dans son esprit le grand projet de réunir la mère et le fils, sans songer qu'à vouloir aider au bonheur des autres, on risque de perdre quelque chose de sa propre tranquillité.

Il est vrai qu'elle en avait si peu à perdre !

Le jour même, elle voulait écrire à Sidonie, l'attendrir, l'appeler. Elle s'arrêta devant un mot glacial du baron, auquel elle avait laissé entendre le sujet de ses méditations.

—Ma chère amie, votre bonté de cœur court risque d'être fort mal jugée. Si on la qualifie de "curiosité," estimez-vous très heureuse. Il y a fort à parier qu'on l'appellera "indiscrétion."

Il fallait bien reconnaître que l'expérience des hommes inspirait mieux M. de Thièblemont que l'entraînement de la jeune femme.

Le monde est ainsi fait, qu'il croit peu aux immixtions désintéressées. Mieux valait attendre qu'au retour à Paris, une occasion vint éveiller dans ce mystérieux cœur de mère une tendresse sommeillante.

La promesse, toutefois, avait été entendue, tacitement acceptée. Charles Aurèle, quoi qu'il n'en ouvrit pas la bouche, se fit apporter, dès le lendemain, au petit château, avec un empressément qui semblait dire : "J'ai foi... j'attends."

Le surlendemain, il se fit précéder d'un splendide envoi de gibier des montagnes, savoureux et parfumé, dont M. de Thièblemont lui sut un gré tout particulier.

Cette offrande cynégétique, produit des hauts faits d'un garde habile, permit, du reste, au maître de Nagel d'adresser ensuite à la châtelaine de Molevent les plus beaux produits de la flore dauphinoise en automne.

—Tous les gars du pays ont couru la montagne pour rapporter des rhododendrons à madame, disait le père Lehou avec orgueil. Il n'y a personne comme "le monstre" pour vouloir l'impossible. Le petit Jacquot, de la ferme aux Chênes, a grimpé tout là-haut, au sommet du pic, pour cueillir une fleur jaune qui ne vient que là. Quand il est redescendu avec cette façon de lis, fallait voir si le pauvre petit était pâle et déchiré ; mais le "monstre" paye bien, et notre dame aura un bouquet comme les plus riches de Paris ne peuvent pas en avoir.

Ce bouquet était en effet une merveille. —N'avoir pu le cueillir soi-même, quelle misère ! dit amèrement Charles Aurèle en le remettant à Thérèse.

Il eut au moins le vif plaisir de voir les grands yeux bleus, toujours si doux et si tristes, de la jeune femme s'agrandir d'admiration naïve en contemplant cet agreste chef-d'œuvre.

Elle ne trouva rien de meilleur, pour remercier l'auteur du poétique envoi, que de plonger son beau visage dans l'odorante gerbe.

Depuis ce jour, il ne s'en passa plus aucun sans amener M. Aurèle à Molevent, ce qui distrait M. de Thièblemont et plaisait également à Thérèse.

Il fallut bien que Lise Pellegrin en prit son parti et se résignât à dormir quand même, après avoir non seulement aperçu le monstre, mais encore causé avec lui.

Quant au savant, il était ravi.

V

Si Camille Landey ne perdit pas absolument la raison après avoir constaté le voyage—il disait "la fuite"—de madame de Thièblemont, ce fut, certes, grâce à la trempe tout à fait spéciale de son organisme.

Cette fuite parlait un si austère langage que, si son amour n'en fut pas ébranlé, son cœur en dut souffrir atrocement.

Car ce n'était pas la coquette manœuvre qui excite à la poursuite, c'était le brisement voulu, la rupture faite sans retour.

Cette énergie de vingt ans s'imposait à ses défaillances comme un vaillant exemple. Cette honnête enfant qui l'aimait, et qui, plutôt que de s'exposer à le redire, mettait la France entre leurs deux cœurs, le faisait rougir de ses vœux secrets, sans en adoucir la déception.

Par respect pour elle, il renonça à la chercher.

Avec une curiosité brûlante, il épiait silencieusement un mot, une indice qui lui parlât d'elle.

Rien.

Madame de Sandry, un peu dépitée de ce grand silence dans lequel sa vieille amitié voyait une petite injure, avait pris le parti d'appeler le mystérieux voyage de M. de madame de Thièblemont "la fugue sentimentale de nos amoureux."

Tout le monde en riait autour d'elle, trouvant que le mari de soixante ans qui emportait ainsi sa femme incognito au pays des rêves méritait bien cette légère malice.

Camille en grinçait.

Cependant, à mesure que s'écoulait l'automne et que le couple voyageur persistait à se cacher on ne savait où, le dépit de madame de Sandry tourna tout doucement à l'aigreur.

Elle n'éprouvait aucune inquiétude, connaissant trop bien son cher baron pour ne pas le croire toujours au-dessus des petites misères de l'existence.

Elle lui en voulait, simplement, de n'avoir pas eu assez de confiance en son expérience, en sa discrétion, pour lui confier le motif et le but de cet inqualifiable voyage.

Car ils n'étaient point en Alsace, comme on l'avait d'abord supposé, "les amoureux" ! Une de leurs relations communes, de retour du Rhin, avait côtoyé leur propriété d'Alsace close et muette.

M. de Pernissan, déjà fort déconcerté de tout ce qui s'était déchainé d'insolite et surtout d'inutile dans ses sentiments, prit bravement son parti de cette disparition, qui avait au moins l'avantage de désoler un rival plus heureux.

Cette circonstance ne fut pas étrangère au regain d'admiration et de soumission que madame Albine eut fantaisie de lui inspirer.

L'attitude de Sidonie de Pernissan restait toujours ce mélange indéchiffrable de tristesse vague et de gaieté fébrile, de préoccupations inavouées et d'insouciance de commande.

Elle était seule à ne jamais parler des voyageurs, et son front se plissait imperceptiblement quand le nom de Thérèse était prononcé.

Un matin, le petit groupe intime déjeunait chez madame de Sandry, quand le valet de chambre apporta une lettre à l'adresse de Sidonie.

Etourdiment celle-ci s'écria en regardant l'enveloppe :

—Ah ! l'écriture de madame de Thièblemont.

—Ce n'est guère probable, fit M. de Pernissan, en se penchant un peu vers le timbre de la poste ; ceci vous arrive de Saint-Marcellin.

—Seraient-ils en Dauphiné par hasard ? interrogea moqueusement madame Albine ; on dit le pittoresque de ce pays tout à fait propre aux sentiments étherés.

—Je vous ferai observer mignonne, répliqua madame de Sandry, que nos "amoureux" ont parfaitement le droit de redescendre de ces hauteurs, et qu'en face de sa jolie femme ce cher baron n'observe probablement pas la poésie des montagnes avec autant d'admiration qu'on pourrait croire.

Camille Landey dénichait une poire du bout de son couteau, les yeux rivés au fruit, les oreilles ouvertes au moindre souffle.

M. de Pernissan s'était renversé sur son siège comme un homme fort peu intrigué des nouvelles que sa femme peut recevoir.

Sidonie, cependant, en parcourant la lettre, pâlisait si visiblement que madame de Sandry, effrayée, fit un mouvement pour la rejoindre.

—Voyons, voyons, ma petite, allez-vous donc vous trouver mal ? s'écria-t-elle avec sollicitude.

Madame de Pernissan releva son front blême, la remercia

doucement et replia la lettre en disant avec un trouble visible :

—Cette chère Thérèse m'écrit, de son château de Molevent, une lettre si pressante, si affectueuse, que j'accepterai sans nul doute son invitation.

—Quelle invitation ? demanda brusquement le bel Horace, dont les yeux plongèrent dans ceux de sa femme.

—Celle d'aller pendant quelques jours partager sa champêtre solitude.

—Molevent ?... où prenez-vous Molevent ? dit madame de Sandry en se tournant vers M. de Pernissan.

—A quelques kilomètres de Saint-Marcellin, aux bords de l'Isère, non loin d'Iseron et de Saint-Roman.

—J'admire comme vous possédez votre géographie, monsieur, dit Camille, dont la joie inondait le cœur.

—N'est-ce pas, monsieur ? répondit M. de Pernissan, en feignant la bonhomie ; j'ai des dispositions stupéfiantes.

Madame Albine les regardait tous deux de ses yeux de feu. —Joli but de voyage ! dit-elle entre haut et bas.

Camille le pensait bien ainsi.

Cette découverte inattendue égaya le reste du repas. Sidonie mit beaucoup de bonne grâce à raconter à ses amis une foule de jolis détails sur Molevent, qu'elle semblait avoir puisés dans la fameuse lettre.

—Cette petite Thérèse a le talent des descriptions, dit enfin madame de Sandry ; car je n'aurais jamais cru qu'elle eût pu faire entrer tant de choses dans une lettre si courte.

Sidonie rougit.

—Admettons que je brode, dit-elle en riant.

—Mais tout cela ne nous explique pas son mutisme depuis si longtemps.

—Elle s'excusera en vous embrassant, me dit-elle.

—Et le baron ? il me semble qu'elle n'en parle guère.

—En effet, le baron... me semble un peu négligé.

—Pauvre baron !... Tenez, je le plains. Il a voulu faire du sentiment quintessencié sous une latitude inconnue, en compagnie de sa jolie idole. Et voilà que l'idole, s'ennuyant un brin, appelle une amie à son secours.

—Je ne lui ferai pas défaut, conclut gaiement Sidonie en se levant pour prendre le café.

A peine dans la voiture qui l'emmenait avec son mari, madame de Pernissan quitta sans transition son masque souriant.

—Horace, dit-elle d'un ton grave, Thérèse m'écrit que Charles est malade, que ma présence lui ferait du bien. Je vais partir tout à l'heure.

—Vraiment ? fit M. de Pernissan ; vous voilà bien subitement saisie d'un accès de tendresse maternelle !

—Ah ! dit-elle avec des larmes dans la voix, cette tendresse... vous savez bien qui l'oblige à se refouler sans cesse.

—Parbleu ! c'est la crainte du ridicule.

—C'est vous, Horace. Vous seul !

—C'est moi, soit. Où en serions-nous, je vous prie, si j'avais accédé à votre caprice et installé chez vous cet enfant incomplet ?

—Hélas !

—Cet enfant est un homme aujourd'hui, ma chère ; permettez-moi de vous dire que je vous ai rendu un signalé service en vous empêchant d'en encombrer votre maison.

—Ne parlons pas de ce service, dit-elle d'un accent sourdement irrité ; mon fils souffre, tantôt me maudissant, tantôt m'appelant ; j'y cours.

—Eh ! qui songe à vous en empêcher ? Je suis seulement au très grand regret que votre amie soit allée porter sa tente tout à point à côté de cet avorton, pour en venir ici raconter plus tard l'histoire attendrissante.

—Je le déplore plus que vous. C'est une fatalité inouïe. Mais je prierai Thérèse... .

—Oh ! cela vous regarde. Je ne souffrirai pas qu'on parle devant moi d'un malheureux qui nous couvrirait de ridicule, vous et moi surtout... le beau-père !... Ah ! ah ! ah ! ricanna le bel Horace ; prenez bien vos précautions, ma chère, pour que madame de Thièblemont garde votre secret ; vous vous repentirez, je vous jure, de l'indiscrétion de cette aimable personne.

—Soyez tranquille. N'ai-je pas jusqu'à présent étouffé mon cœur, endormi mes remords pour vous obéir ? Pour vous obéir encore, je demanderai à mon amie de porter seule sa part de notre secret douloureux.

—Allez donc et revenez promptement. Il ne me plaît pas, vous le savez, que notre maison soit close.

—Je reviendrai, dit-elle avec ironie, afin de ne pas vous priver trop longtemps des douceurs d'un intérieur.

Ils arrivaient à leur porte. Plus un mot ne fut échangé entre eux. A sept heures, Sidonie prenait l'express. A huit heures, le bel Horace entra chez madame Albine en disant d'un air d'humeur :

—On est malade là-bas ; vous l'avez bien deviné ?

—Belle question, vraiment !... Mais c'est donc une constitution indestructible que celle de votre beau-fils ? répondit la créole.

M. de Pernissan bondit.

(La suite au prochain numéro.)

Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirof Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGALG, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

UNE AME POUR ENJEU

Dans la forêt de Clairmarais, près de Cambrai, en France, on voit les ruines du couvent de ce nom, et la tradition suivante se rapporte à sa fondation :

A l'endroit où plus tard il fut construit, s'élevaient jadis les tours majestueuses d'un magnifique château, mais son existence remonte à une époque très éloignée, plus de sept cents ans s'étant écoulés depuis.

Dans ce château vivait un puissant seigneur, qui avait une très belle femme, mais elle était extrêmement orgueilleuse, et trop hautaine pour s'associer à aucune personne, à moins qu'elle ne fût aussi noble qu'elle-même. Un jour son mari sortit à cheval et la nuit vint sans qu'il fût revenu. Pendant son absence un chevalier demanda l'hospitalité au château. La dame non seulement y consentit, mais le fit entrer dans sa chambre. Là, l'étranger sut gagner les bonnes grâces de la châtelaine par ses compliments et ses louanges, et il finit par lui dire qu'il avait rencontré dans la forêt un vieillard qui jurait de se venger d'elle pour l'avoir chassé du château, disant qu'elle n'était pas noble, mais qu'il l'avait échangée lorsqu'elle était encore au berceau. Par ces propos et d'autres semblables l'étranger, qui se donnait le nom de Brudemmer, lui persuada de le suivre aux portes du château, où elle poignarda son propre père. Après cela ils rentrèrent dans le castel et se mirent à jouer aux échecs.

Quelques instants après, la porte s'ouvrit brusquement et le seigneur de Clairmarais entra, en proie à la plus violente colère. A sa vue Brudemmer se mit à rire aux éclats, tandis que la noble dame, devenant pâle comme une morte, eût voulu voir la terre s'ouvrir et l'engloutir. Mais le chevalier s'approchant d'elle, l'épée haute, lui dit :

—Que le diable vous emporte, parricide !

Avant qu'il pût la frapper, Brudemmer la saisit, en disant :

—Je l'accepte, et ils disparurent tous deux, accompagnés par un terrible roulement de tonnerre.

Ce ne fut que le soir du jour suivant que le chevalier revint de l'état de stupéfaction dans lequel l'avaient plongé ces terribles événements, et il se décida à se retirer du monde. Il entra peu de temps après dans le monastère de St-Bertin, où il mourut en paix.

Le château fut abandonné, personne ne voulant l'habiter, car tous les soirs on y entendait des bruits étranges, et nul de ceux qui osèrent y entrer, ne reparut jamais.

Enfin, un pieux moine bénédictin eut le courage de visiter un soir ce château. Après avoir parcouru plusieurs chambres, il s'arrêta pour se reposer dans une des plus petites pièces.

Il n'y était que depuis quelques instants lorsque la porte s'ouvrit, et un homme de haute taille, portant sur sa poitrine un écusson sur lequel se lisait le mot Brudemmer, entra dans la chambre : une dame, pâle comme le marbre, était suspendue à son bras. Ils étaient suivis d'un grand nombre de serviteurs revêtus d'une brillante livrée, et de huit hommes qui portaient de lourdes caisses sur leurs épaules.

Le chevalier indiqua du doigt une table sur laquelle se trouvait un échiquier, puis une chaise placée près de la table, le moine s'y assit immédiatement. Le chevalier prit un siège vis-à-vis lui et ils commencèrent à jouer. Le moine prêtait la plus grande attention à son jeu, et il conçut bientôt l'espérance de vaincre son adversaire, quand la dame indiqua à celui-ci un certain pion que le chevalier déplaça de suite. Ce mouvement changea toute la partie et le moine se trouva bien embarrassé, car il savait bien que son âme appartenait au diable s'il perdait. En voyant cette manœuvre, toute la compagnie se mit à rire bruyamment.

Le moine commençait à se repentir de sa témérité, mais il lui fallait bien faire de "nécessité, vertu ;" et après une fervente prière, il poussa un pion contre celui de son adversaire. Le chevalier, à son tour, devint pensif, car l'avantage était alors du côté du moine, et tout ce qu'il faisait favorisait toujours le jeu du moine. Tous deux jouèrent encore quelques instants et le moine devait évidemment être le vainqueur, lorsque tout à coup, un choc violent se fit sentir, le moine fut renversé par terre, et tout disparut.

Le lendemain matin, le moine trouva le squelette d'une femme, brisé et enveloppé dans des débris de vêtements, gisant près de la table et de l'échiquier renversés à terre, et près de la porte, huit caisses pleines d'or et d'argent. Il ensevelit les ossements dans la cour du château, et, à la place de ce castel, il éleva un cloître, auquel il joignit une magnifique église, et dont il devint le premier prieur.

M. Prudhomme, en visite chez une dame, fait sauter sur ses genoux le petit Arthur, bambin de dix ans qui montre de grandes dispositions pour l'équitation.

—Hop, hop, hop, hop ! Ça t'amuse-t-il, mon jeune ami ?

—Oui, monsieur, fait Arthur... mais pas tant que sur un vrai âne !

LES FUMEURS

Les Hollandais fument plus que tous les autres peuples du nord. Fumer—rêver les yeux ouverts ! Les bateliers sur la Treschkritt, la diligence aquatique de la Hollande, calculent en fumant la distance à parcourir ; ils ne disent pas : de tel endroit à tel autre, il y a tant de milles, mais, il y a le temps de fumer tel nombre de pipes. Quand vous entrez dans une maison, votre hôte vous offre de suite un cigare, et, souvent, il insiste pour emplir votre porte-cigare, avant votre départ. Il y a des fumeurs qui s'endorment la pipe à la bouche, qui la rallument la nuit quand ils s'éveillent, et le matin avant de sortir de leur lit. Diderot dit qu'un Hollandais est un "alambic vivant." Le cigare n'est pas pour lui le compagnon de son oisiveté, mais il le stimule et l'encourage à travailler.

Un Français a raconté l'histoire d'un vieux gentilhomme de Rotterdam, Van Klaes, surnommé le Père Grande Pipe. Il était vieux, gras, et il fumait sans cesse. Il avait été marchand, et il avait amassé une immense fortune dans les Indes.

A son retour à Rotterdam, il s'était fait bâtir, près de la ville, un beau château, dans lequel il avait un musée composé de toutes les pipes de toutes les contrées et de tous les temps. Ce musée était ouvert à tous les étrangers, et il leur était présenté un catalogue de la collection, relié en velours avec des poches pour les cigares et le tabac.

Mynheer Van Klaes fumait 150 grammes de tabac par jour et il mourut à 98 ans ; depuis l'âge de 18 ans jusqu'à sa mort, il en avait fumé 4,883 kilogrammes—ce qui eût fait une ligne de tabac longue de vingt lieues françaises.

Quelques jours avant la fin de sa 98^{ème} année, il sentit tout à coup sa mort approcher, et il fit venir son notaire—un grand fumeur—et il lui dit :

—Mon cher notaire, emplissez votre pipe et la mienne ; je vais bientôt mourir.

Quand les deux pipes furent allumées, Van Klaes dicta son testament, devenu célèbre par toute la Hollande.

Après avoir disposé de la plus grande partie de sa fortune en faveur de ses parents, de ses amis et des hôpitaux, il continua ainsi :

"Je désire que tous les fumeurs du pays soient invités à mes funérailles et par tous les moyens possibles : journaux, lettres privées, circulaires et annonces.

"Chaque fumeur qui aura accepté l'invitation recevra en cadeau dix livres de tabac et deux pipes, sur lesquelles seront gravées mon nom, mes armes et la date de ma mort.

"Les pauvres de ce district qui auront suivi mon corps recevront chacun et chaque année, le jour anniversaire de ma mort, un gros paquet de tabac.

"Mais je pose pour condition à tous ceux qui assisteront à la cérémonie funèbre, de fumer tout le temps qu'elle durera, sans s'interrompre : ceux-là seuls profiteront de mon testament.

"Mon corps sera enfermé dans un cercueil doublé à l'intérieur du bois de toutes mes vieilles boîtes de cigares de la Havane.

"Au fond du cercueil sera déposé un paquet de tabac français, connu sous le nom de *caporal* et un paquet de notre tabac hollandais.

"A mon côté on mettra ma pipe favorite et une boîte d'allumettes, parce que l'on ne sait pas ce qui peut arriver.

"Quand le cercueil aura été déposé dans la voûte, chaque personne présente passera devant et jettera dessus la cendre de sa pipe."

Le testament fut exécuté. Les funérailles furent splendides, et enveloppées dans un épais nuage de fumée. Les pauvres bénirent la mémoire du grand fumeur, et un souvenir vit encore dans son pays.

PETITES NOTES

Quand un colosse tombe, les roquets accourent et lèvent la patte dessus.

La langue d'un mort vaut mieux que celle d'un parjure.

Je me garde des malhonnêtes gens, mais des maladroits, qui m'en préservera ?...

Les paresseux se donnent plus de travail pour vivre d'expédients, qu'il ne leur en faudrait pour gagner honnêtement leur vie.

"Beaucoup de bruit pour rien !"

N'est-ce pas bien l'épigraphe qui convient à la vie ?

Eh quoi ! vous voici tout stupéfait, parce que votre meilleur ami vous a trahi ?... C'est sa fidélité qui aurait lieu de vous surprendre.

PETITE CHRONIQUE

DANS UNE PHARMACIE

Un habitant.—Oui, m'sieu le pharmacien, vous êtes plus savant que les médecins. C'est dans le creux de l'estomac que ça m'étreint. Je dois avoir une goutte de sang ou bien des glaires sur le cœur. Ça me remonte jusque dans la tête. Ce doit être des vers solitaires ; ça me travaille toute la nuit.

Le premier élève.—Parfait, parfait, faudra vous purger. Trente grammes d'huile de ricin, ça réveille la fibre lisse. Puis des toniques : vin de quinquina, pilules ferrugineuses, c'est bon pour le sang...

* *

Deux dames élégantes entrent avec fracas et bruissement de robes de soie.

—Monsieur, avez-vous préparé notre cold-cream à la rose ? Je vous prie de nous l'envoyer au plus tôt avec un litre de vin de quinquina et des pilules d'iodure de fer.

(Elles sortent légères comme des oiseaux.)

L'habitant.—Elles ont donc la même maladie que moi, qu'elles prennent ce que vous m'ordonnez ?

Le premier élève.—Approximativement ; des troubles du côté de la fibre lisse...

* *

La porte s'ouvre devant un soldat, un caporal tout guilleret.

Le premier élève.—Que désirez-vous, militaire ?

Le soldat.—Une fiole vide de deux sous avec un bouchon.

Le premier élève.—Voici, jeune homme.

Le soldat.—Vous me mettez dedans pour un sou de tannin et un sou d'extrait de saturne.

Le premier élève.—C'est tout ce que vous désirez ?

Le soldat.—Si c'était un effet de votre bonté de m'ajouter par-dessus le marché une toute petite pincée de sulfate de zinc.

(Il sort avec l'habitant.)

Le second élève.—Parbleu, il se moque de nous. Il vient de me faire fabriquer, pour quatre sous, un excellent médicament valant quatre francs. Il la connaît dans les coins, celui-là !

Le premier élève.—Ce doit être l'inventeur de la soupe à l'ognon.

* *

Le second élève.—Oh !!! que vois-je là-bas ? sur le trottoir en face... le docteur X..., je suis perdu, il vient ici tout droit.

Le premier élève.—Ne fais donc pas ton Fenayrou. Qu'as-tu donc ?

Le second élève.—Ah ! figure-toi, hier soir à dix heures, avant la fermeture, j'étais tout seul à la boutique, avec le boss ; v'là, il m'arrive une ordonnance pressante ; une potion à la strychnine ; me vois-tu devant cette prescription avec mes six semaines de stage ; ma foi, de peur de me tromper, j'ai tout simplement délivré de l'eau simple avec du sirop de fleurs d'oranger. Ah Dieu ! voilà monsieur X. qui entre...

Le docteur X.—Bonjour, jeunes gens. Le patron est-il là ?

Le second élève.—Je cours l'appeler. (Il s'enfuit et revient derrière le maître apothicaire.)

Le pharmacien.—Cher docteur !!!

Le docteur X.—Ah ! cher ami. Je tenais à vous voir. Quelle excellente chose que la strychnine dans le cas de paralysie ! Hier soir, j'ai prescrit ce médicament dans un cas foudroyant. On est venu prendre la potion chez vous. Que vois-je ce matin : mon malade complètement guéri et dansant la gigue comme un Anglais devant Alexandrie. Ah ! le merveilleux agent excito-moteur !!!

Le premier élève.—(Bas au jeune second).—Eh bien, que dis-tu de la médication par l'eau claire ? Ça ne tire jamais et ça guérit quelquefois. Ce que l'on appelle de l'homéopathie. Mais tu sais, il ne faut pas en abuser.

TURINO.

QUELQUES COMBLES !

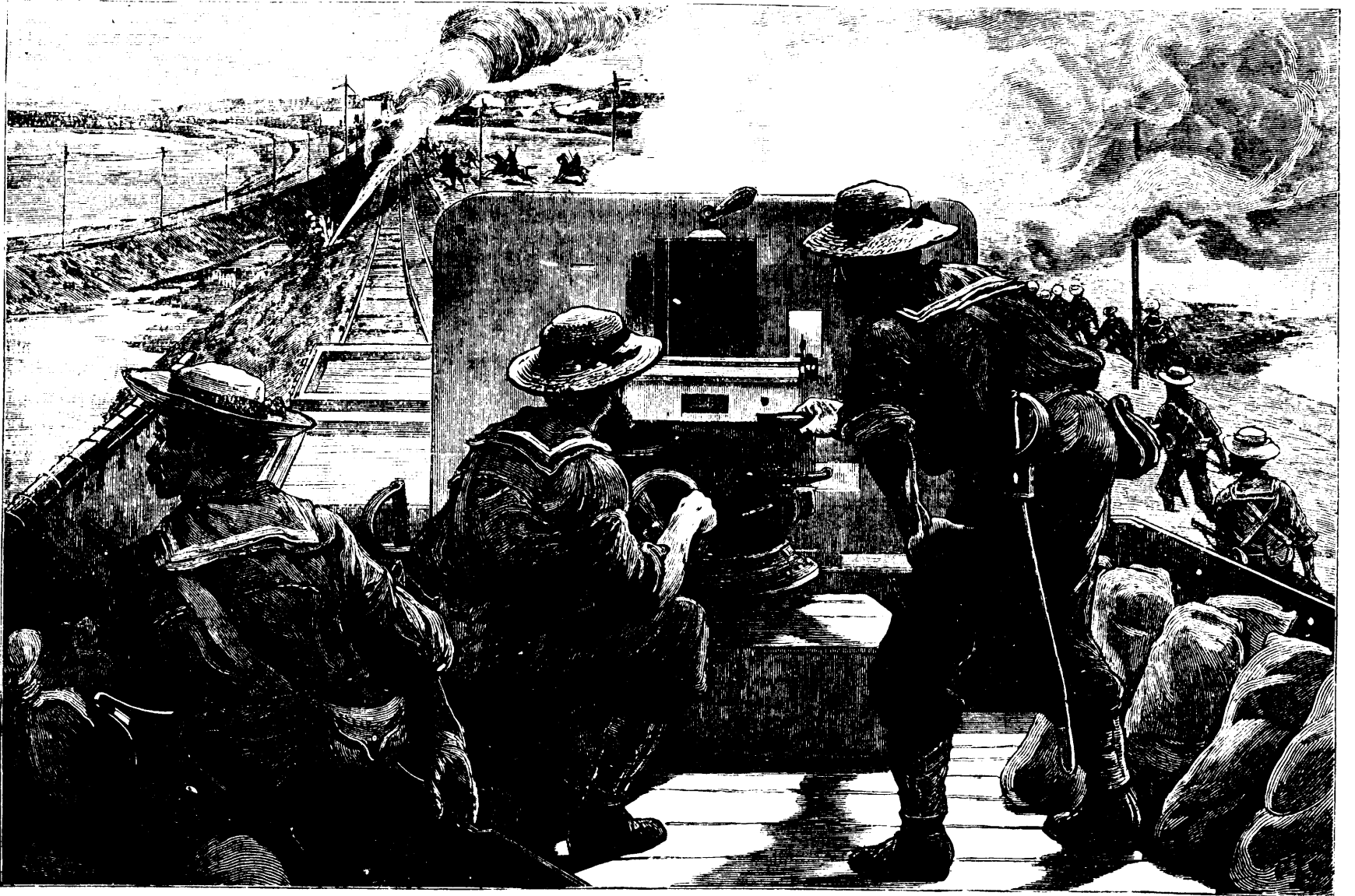
Le comble de la disette :
Faire du pain avec le son... du tambour.

Le comble de la vaccination :
Vacciner le petit bras de la Seine.

Le comble de l'étonnement pour une sage femme :
Voir sa chambre à coucher.

Le comble de la vertu pour une fleuriste :
Ne faire que des roses, afin d'être toujours appelée *rosière*.

Le comble de l'avarice pour un myope :
Regarder par-dessus son binocle pour ne pas en user les verres.



AFFAIRES D'ÉGYPTE. — LE CANON NORDENFELT A L'AVANT DU TRAIN BLINDÉ.



AFFAIRES DEGYPTTE. — CANON ARMSTRONG DE 40 TONNES ÉTABLI SUR LE TRAIN BLINDE PENDANT LA RECONNAISSANCE
DU 5 AOUT.

NOUVELLES DIVERSES

La population catholique de Philadelphie, Pan., est de 225,000.

L'archidiocèse de Burlington possède sept collèges catholiques.

A la demande des créanciers du défalcaire Hunter, on a saisi tous ses biens.

Vingt personnes ont été tuées dernièrement dans une explosion qui a eu lieu à London, Ontario.

L'exposition d'agriculture et d'horticulture de Saint-Lin, comté de l'Assomption, a lieu aujourd'hui dans cette paroisse.

L'ouverture des cours, pour les facultés de droit et de médecine, aura lieu mardi, le 3 octobre prochain, à la succursale de l'université Laval, de Montréal.

Julia Boisvert, accusée d'avoir empoisonné une petite fille de dix mois, appartenant à la famille Noël, du faubourg Québec, a été déclarée coupable par le jury de Montréal dans sa séance de samedi dernier.

La sœur Saint-Gabriel, depuis quinze ans passée supérieure du couvent de la congrégation de Notre-Dame, à Ottawa, fait construire un couvent à Waterbury (Connecticut).

Il est question d'établir une ligne de communication pour l'hiver entre les rives nord et sud, au moyen de bateaux-passeurs qui voyageront entre la Malbaie et la Rivière-Ouelle.

Le 65^e bataillon a figuré avec le plus grand avantage aux dernières revues militaires qui ont eu lieu à Montréal. Il a reçu les meilleurs compliments du colonel Maunsell, qui a fait l'inspection, par ordre du ministre de la milice.

Plusieurs notaires de Montréal se sont réunis, il y a quelques jours, dans la salle des enquêtes, au Palais de Justice, et ont adopté des résolutions au sujet de l'article diffamatoire que publiait dernièrement à leur adresse le *Mail* de Toronto.

Les brefs viennent d'être émis pour des élections générales dans l'île de Terre-Neuve. Pour les districts de Saint-George et de White la nomination aura lieu le 16 octobre et la votation le 23. Pour les autres districts, le 30 octobre et le 4 novembre.

L'université McGill réclame l'honneur de compter sir Garnet Wolseley parmi ses anciens élèves. On trouve, en effet, ce nom sur la liste de McGill. Le fait est que sir Garnet a passé quatre ans à Montréal, comme pay-maitre-général de la garnison anglaise. C'est durant ce temps qu'il prit une inscription pour la forme à l'université.

Si vous faites usage des Amers de Houblon, il n'y a aucun danger que vous contractiez les maladies du foie, des rognons, de la vessie ni les diabètes. Ces Amers sont le seul remède efficace que pouvez employer sans le moindre danger. Evitez tous les remèdes annoncés à grands frais.

Il a été décidé par les autorités qu'à l'avenir les compagnies de milice des Etats-Unis qui désireront venir en Canada en tenue et avec leurs armes devront, pour obtenir une permission à cet effet, s'adresser d'abord au secrétaire du département de la guerre aux Etats-Unis, qui transmettra leur demande au gouverneur-général par l'entremise du consul anglais à Washington.

Quelques-uns des colons des nouveaux cantons du Nord ont exposé des échantillons de leurs grains. Nous avons vu des tiges d'avoine de plus de six pieds de haut, provenant de Notre-Dame des Lacs, et de l'orge de trois pieds et plus. C'est la meilleure preuve de la richesse du sol dans cette région, et nous sommes heureux de l'idée qu'ont eu les colons de prendre part à l'exposition agricole.

Un accident, qui a eu des conséquences fatales pour la victime, a eu lieu à St-Nicolas, comté de Lévis. Un jeune homme de 22 ans, du nom de Philéas Demers, fils de M. J.-Bte. Demers, cultivateur de l'endroit, ramenait du champ un cheval avec lequel il avait travaillé toute la journée, lorsqu'il eut l'imprudence de le prendre par la queue.

Il le tenait ainsi depuis quelques instants, lorsque le

cheval lui lança tout à coup une ruade qui l'atteignit en pleine poitrine.

Le malheureux a eu du coup la poitrine enfoncée. Il a eu encore la force de parcourir à pied, malgré ses atroces blessures, la distance de deux arpents. Mais il a ensuite perdu connaissance et a succombé à ses blessures.

Voici les différents événements, avec leur date, qui ont eu lieu depuis le commencement de la guerre anglo-égyptienne :

- Juillet 11 Alexandrie bombardée par la flotte anglaise ;
 " 12 Arabi se retire avec son armée ;
 " 13 Alexandrie occupée par les Anglais ;
 " 18 Kafr-el-Douar occupée par Arabi ;
 " 21 Escarmouche entre les Anglais et les Arabes à Mahalla ;
 " 24 Ramleh occupée par les Anglais avec de légères pertes ;
 Août 2 Escarmouche près de Mex. Les piquets anglais y pénètrent ;
 " 3 Suez occupée par la marine anglaise ;
 " 5 Escarmouche près de Ramleh. Les Anglais se retirent ;
 " 18 Une expédition anglaise fait voile d'Alexandrie
 " 20 Port Saïd occupé par les Anglais ;
 " 21 Engagements à Chaloup et Nefiche ;
 " 22 Engagement à Serapeum ;
 " 24 Les Anglais s'avancent d'Ismaïlia. Mafgar est occupée ;
 " 26 Ramsès capturée par les Anglais ;
 " 28 Kassassin est occupée par les Anglais ;
 " 29 Les Anglais repoussent une attaque de Bédouins à Kassassin ;
 Sept. 9 Arabi est repoussé dans un engagement à trois milles à l'ouest de Kassassin ;
 " 13 Tel-el-Kébir emportée d'assaut par sir Garnet Wolseley, Arabi mis en fuite, et 2,000 Egyptiens prisonniers ;
 " 13 Le gén. McPharson s'empare de Zagazig ;
 " 14 Le Caire soumis aux Anglais, 10,000 Egyptiens déposent les armes, Arabi arrêté et remis aux Anglais.

La guerre a duré neuf semaines.

On procède avec la plus grande activité à l'érection du monument du prince impérial, en face de l'Académie royale militaire de Woolwich. Sur le plus grand des deux blocs de granit qui doivent servir de piédestal à la statue, on lit l'inscription suivante :

NAPOLÉON

PRINCE IMPÉRIAL

Né à Paris, le 6 mars 1856

Tué en combattant dans l'Afrique du Sud le 1er juin 1879

Cadet de l'Académie royale militaire du 18 nov. 1872

au 16 fév. 1875.

Erigé par plus de 25,000 officiers et soldats de toutes armes au service de Sa Majesté.

La statue, qui est en bronze, est un peu plus grande que nature.

Le piédestal porte aux quatre coins des aigles de bronze, et sur les faces la lettre *N*, entourée d'une couronne de lauriers et surmontée de la couronne impériale.

L'inauguration du monument aura lieu aussitôt après le retour des cadets de Woolwich.

On a cité souvent des inscriptions baroques prises sur des boutiques parisiennes. On en a, l'autre jour, recueilli une qui les dépasse en imprévu.

Elle était écrite à la main sur une simple feuille de papier collée aux vitres.

Elle disait :

FERMÉ

pour cause d'envie de dormir.

Il serait difficile de traiter sa clientèle avec un plus aimable sans-gêne, vous l'avouerez.

Je vois des naïfs se creuser la cervelle, quand on leur demande un conseil, afin d'envisager le pour et le contre et de donner un avis mûrement réfléchi. Ils feraient bien mieux de dire tout simplement à leur interlocuteur :

—Qu'est-ce que vous avez envie de faire ?

NOUVEAU CATÉCHISME.—Q. Qu'est-ce que le Rhumatisme.—R. Le rhumatisme est une douleur que l'on ressent aux jointures et qui disparaît par l'application de l'*Huile de St. Jacob*.

Q. Qu'est-ce que l'*Huile de St. Jacob*.—R. Une préparation particulière, d'une nature très pénétrante, qui chasse les douleurs, fait mettre de côté les béquilles, les flanelles et les médicaments, procure le repos et la santé.

\$200 de récompense.— Cette récompense sera payée à quiconque donnera des informations pour la découverte et la conviction des personnes vendant des Amers de Houblon falsifiés, contrefaits ou imités, ou toutes autres préparations avec le mot de *Houblon*, en vue de frauder le public. Les véritables *Amers de Houblon* ont une gerbe de houblon vert imprimée sur le blanc de l'étiquette, et sont les seuls purs et le meilleur remède contre les maladies du foie, des rognons et du système nerveux. Méfiez-vous de toutes les autres préparations annoncées dans les journaux comme étant les "Amers de Houblon." Quiconque débitant aucune contrefaçon sera poursuivi.—Compagnie manufacturière des Amers de Houblon, Rochester, N.-Y.

LES ÉCHECS

Montréal, 28 septembre 1882.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

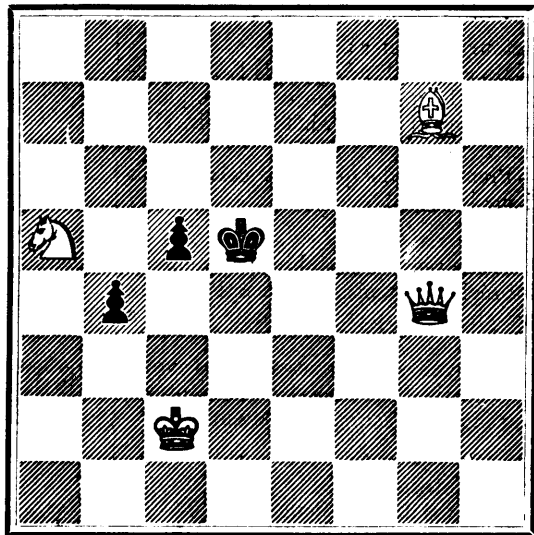
SOLUTIONS JUSTES :

No. 327.—MM. A. P. F., Arthabaska ; E. Legault, Ottawa ; L. O. P., Sherbrooke ; V. Gagnon, S. Tudeu, Québec ; J. Maurien, H. Lupien, L. Dargis, M. Lafrenais P. Fabien, Montréal ; F. H. Gingras, Trois-Rivières ; N. P., Sorel ; Un ami, Saint-Hyacinthe ; N. H. Guérin, Pointe-Lévis.

PROBLEME No. 328.

Composé pour *L'Opinion Publique* par M. J. FAYSSÉ, père, de Beauvoisin, France.

NOIRS.—3 pièces.



BLANCS.—4 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 4 coups

SOLUTION.—No. 327.

Blancs.

1 D 3e C D

2 Mat selon le coup des Noirs.

Noirs.

1 Ad libitum.



SAINTE ANNE, RIVIERE OTTWA.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour travaux à Sainte Anne," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI, le 19^e jour de Septembre courant, pour creuser un chenal—principalement dans le roc—dans le lit de la rivière, sur le côté des travaux du nouveau canal de Sainte-Anne en amont de la rivière.

Un plan indiquant la position et la section du chenal projeté, et le devis des travaux à faire, pourront être vus à ce bureau, et au bureau de l'ingénieur local à Sainte-Anne, dès et après vendredi le 8 courant ; l'on pourra aussi s'y procurer des formules de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et, dans le cas de sociétés, elle devront porter les signatures et indiquer la nature de l'occupation et le domicile de chaque associé ; et de plus, un chèque de banque accepté pour la somme de mille piastres devra accompagner la soumission ; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsque requis de ce faire aux prix et conditions mentionnés dans l'offre. Le chèque ou l'argent sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 5 septembre 1882.

VARIÉTÉS

Un docteur va rendre visite à un malade atteint d'un asthme. En sortant, l'épouse l'interroge. —Eh bien, docteur, que pensez-vous de mon pauvre mari? —Rassurez-vous, madame, un asthme est un brevet de longévité. —Mais vous le guérirez, n'est-ce pas?

Leçons de choses. —Veuillez, mademoiselle Lili, me citer les animaux que vous voyez dans la maison. —Le chat. —Après? —Une oie, une poule, un cheval. —Mais vous en oubliez un que l'on tolère même dans les chambres; voyons il a quatre pieds et fait quelquefois tellement de bruit qu'il nous empêche de dormir. —Le piano!!

Ménages parisiens: —Eh bien, ma chère Jeanne, vous êtes mariée? —Oui. —Et heureuse? —Très heureuse. —Vous n'avez pas d'enfants? —Oh! non, nous sommes logés si étroitement!

Retour de la mer: —Ma chère, il m'a promis là-bas, pendant nos longues causeries sur la plage, tout ce que j'ai désiré: hôtel à Paris, villa à Biarritz, etc. —Prends garde que tout cela ne soit bâti sur le sable!

Madame renvoie Joséphine; au moment de lui régler son mois, elle lui retient deux francs cinquante pour une carafe qu'elle a cassée. —Ah! on paye la casse dans votre boîte! s'écrie Joséphine, fallait me prévenir au moins... j'aurais fait attention.

Nos peintres. —Quel est donc ce jeune homme? —C'est un peintre militaire plein de talent et très célèbre. —Comment s'appelle-t-il? —Détaille. —Il ressemble à une statue, tant il est roide. —Oui, il a l'air d'être en pierre, Détaille.

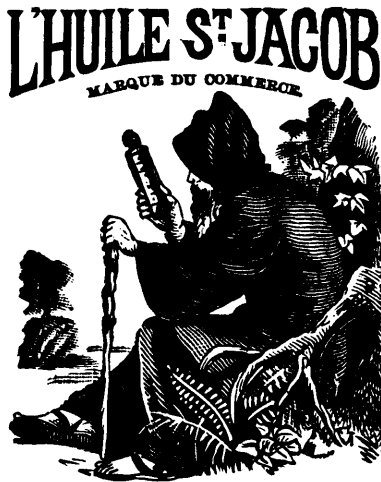
Entendu sur le boulevard: —Savez-vous comment s'appellent les habitants de Nîmes? —Non... Et vous? —Ni moi!



CANAL WELAND

Avis aux Entrepreneurs

Des soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant la suscription "Soumission pour le canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, VENDREDI le 6e jour d'OCTOBRE prochain, pour faire, à la ligne d'eau, un revêtement en pierre ou mur de protection aux bords du canal entre Thorold et Humberstone. Les devis des travaux à faire pourront être examinés aux bureaux des ingénieurs locaux à Thorold et Welland, où des formules de soumission et autres renseignements sur le sujet seront fournis dès et après LUNDI, le 25 courant. Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées. Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire. Département des chemins de fer et canaux. Ottawa, 20 septembre 1882.



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux. Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes. Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Medecines. A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables



Chemin de Fer Intercolonial

1881—Arrangements d'Ete—1882

Table listing train schedules and departure times for the Intercolonial Railway, including destinations like Rivière-du-Loup, Cacouna, Trois-Pistoles, etc.

Ces trains viennent en connection à la Pointe-Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 10 heures p. m., et à Campbellton avec le steamer "St-Lawrence," partant les mercredis et samedis pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc. Les trains pour Halifax et St-Jean vont directement à leur destination le dimanche.

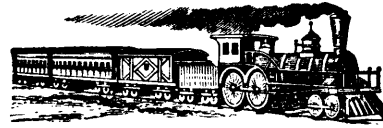
Des BILLETS D'EXCURSION A PRIX RÉDUITS, par chemin de fer et par steamer, peuvent être obtenus pour tous les points du bas du fleuve Saint-Laurent, Macapédia, Rasticonche, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince Edouard et tous les points des Provinces Maritimes. Pour ce qui regarde les prix de passage, le taux du fret, les arrangements des convois, etc., des informations complètes seront données par G. W. ROBINSON, Agent des Passagers et du fret pour la division de l'Est, No. 136, rue Saint-Jacques (en face du Saint-Lawrence Hall) Montréal. D. POTTINGER, Surintendant-en-Chef. Moncton, N.-B., 1er juin, 1882—52 f.

BULLETIN MENSUEL

Bureau de Poste de Montréal

SEPTEMBRE 1882

Table of monthly postal bulletins with columns for 'DÉPÊCHES' and 'Fermées' across various routes like Ontario et Etats de l'Ouest, Québec et Provinces Maritimes, Dépêches Locales, Etats-Unis, Grande-Bretagne.



CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

AVIS

Les trains spéciaux de PETIT METIS continueront leur service les lundis 4 et 11 septembre, et le dernier de la saison, jeudi le 14, à 7.30 heures A.M. Ces trains arrêteront à Rimouski, Bic, Cacouna, Rivière-du-Loup, etc., pour recevoir les voyageurs, se reliant à La Chaudière avec le convoi du Grand-Tronc, et à Québec avec le "train éclair" du chemin de fer du Nord, arrivant à Montréal à 9 heures P.M., ainsi qu'avec les bateaux de la Compagnie du Richelieu qui partent de Québec pour Montréal à 5 h. P.M. Pour billets, tableau des heures de départ et d'arrivée et plus amples renseignements, s'adresser aux bureaux du chemin de fer Intercolonial, No. 136, rue St-Jacques (en face du St-Lawrence Hall), Montréal. D. POTTINGER, Surintendant en chef. G. W. ROBINSON, Agent pour les passagers et le fret, Section Est. Montréal, 28 août 1882.

Mousseau, Archambault & Lafontaine,

AVOCATS, No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND) MONTRÉAL. Hon. J. A. MOUSSEAU, J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Sec. d'Etat. P. E. LAFONTAINE, L.L.D.

" L'OPINION PUBLIQUE "

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.

LA COMPAGNIE

LITHOGRAPHIQUE - BURLAND

(LIMITÉE) CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS, LITHOGRAPHES,

IMPRIMEURS, GRAVEURS,

EDITEURS, Etc., Etc.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY MONTREAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages. Elle possède en outre:

- 12 presses à vapeur. 1 machine patenée à vernir les étiquettes. 1 machine électrique à vapeur. 4 machines à photographie. 2 machines à gravure photographique. 2 machines à enveloppe. Aussi: Machines à perforer, à couper, à marquer, presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique, etc., etc. Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soin et à des prix modérés. Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE. Toutes commandes par Poste promptement exécutées. G. B. BURLAND, Gérant.

LACOSTE, GLOBENSKY & BISAILLON,

AVOCATS, No. 11, Cote de la Place-d'Armes. MONTRÉAL. ALEX. LACOSTE, C.R.L.L.D. BENJ. GLOBENSKY, C.R. F. J. BISAILLON, B.C.L. T. BROSSEAU, L.L.B.

LORGE & CIE.

21, RUE SAINT-LAURENT Tiennent une spécialité de Chapeaux de Soie de Feutre qu'ils fabriquent eux-mêmes.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes: Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complet pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c. Adresse: STEVENS & BROS., boîte 22, Northford Ct.